

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

13 septembre 2024

et qu'elle a été faite le

13 septembre 2024

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 38

Absents suppléés : 1

Absents excusés : 9

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_09_189

Objet :

Convention Territoriale Globale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 19 septembre 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur Gérome FASSET.

Présents : **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD
Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme
Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, M. Alain GOUNAND
Etrepigny : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M.
Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Sébastien HENGY, Mme
Anne-Marie LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON
La Barre : M. Philippe GIMBERT **Gendrey** : M. Gilbert TSCHAI
La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gêrôme
FASSET **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE
Mutigny : M. Eric DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude
THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE
Ougney : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo ALFONSO
Pagny : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET
Ranchot : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT **Rans** :
M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme
Aurélié CHANCENOTTE **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves
COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel
BENESSIANO **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** :
M. Ludovic DUVERNOIS **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT
Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : **Rouffange** : M. Jean-Yves BOILLON

Absents excusés : **Brans** : M. Michael PERES **Dampierre** : Mme
Valérie BENDERITTER, Mme Nathalie HONORIO **Fraisans** : M.
Hubert BACOT **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS
Monteplain : M. Luc BEJEAN **Orchamps** : M. Nicolas JOLY, Mme
Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD

Secrétaire de séance : Mme Isabelle GUILLOT

Procurations de vote :

Mandants : M. Nicolas JOLY (Orchamps), M. Olivier DEMANDRE
(Orchamps)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (Orchamps), Mme Lucette
NAEGELLEN (Orchamps)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h05 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Les CAF sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vu progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social...

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations stratégiques définies dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et La Communauté Jura Nord décident conclure une Convention territoriale globale (CTG) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

Il convient donc de mettre en place une convention qui vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet de Convention Territoriale Globale (CTG) est joint en annexe.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2024-2028 ;
- **AUTORISE M. le Président à signer** la Convention Territoriale Globale (CTG), ci-annexée, et tout acte afférent à ce dossier ;
- **AUTORISE M. le Président à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Entre :

- La Caisse d'Allocations familiales du Jura représentée par la présidente de son conseil d'administration, Mme Véronique BOUVRET et par son directeur, M David TORRES dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

Et

- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté, représentée par le président de son conseil d'administration, M. Sylvain CHARLES, et par sa directrice générale, Mme Marie-Agnès CUDREY-VIEN, dûment autorisée à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la CMSA FC »

Et

- La Communauté de Communes Jura Nord, représentée par son président, M Gérôme FASSET, dûment autorisé à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Communauté de Communes Jura Nord »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article préliminaire :	Préambule	4
Article 1 :	Objet de la convention territoriale globale de services aux familles..	6
Article 2 :	Les champs d'intervention de la Caf	6
Article 3 :	Les champs d'intervention de la MSA.....	7
Article 4 :	Les champs d'intervention des Communes	8
Article 5 :	Les objectifs partagés au regard des besoins.....	10
Article 6 :	Engagements des partenaires	10
Article 7 :	Modalités de collaboration	11
Article 8 :	Echanges de données	12
Article 9 :	Communication.....	12
Article 10 :	Evaluation.....	13
Article 11 :	Durée de la convention.....	13
Article 12 :	Exécution formelle de la convention	13
Article 13 :	Fin de la convention.....	13
Article 15 :	Recours	14
Article 15 :	Confidentialité.....	15
Annexe 1 :	Diagnostic partagé.....	16
Annexe 1 bis :	Liste des associations.....	68
Annexe 2 :	Plan d'Action et moyens mobilisés.....	83
Annexe 3 :	Modalités de fonctionnement des instances de pilotage	88
Annexe 4 :	Décision du Conseil d'Administration de la Caf du Jura en date du 15 octobre 2024... ..	98
Annexe 5 :	Décision du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Jura Nord en date du 19 septembre 2024.....	99
Annexe 6 :	Décision du Conseil d'Administration de la CMSA FC en date du 20 septembre 2024... ..	100

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA)

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf du Jura en date du 15 octobre 2024 figurant en annexe 4 de la présente convention.

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Jura Nord en date du 19 septembre 2024 figurant en annexe 5 de la présente convention.

Vu la délibération du conseil d'administration de la CMSA FC en date du 20 septembre 2024, figurant en annexe 6 de la présente convention.

PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Interlocuteur unique des ressortissants agricoles, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) les accompagne tout au long de leurs parcours de vie. Elle garantit une protection sociale unique au titre de laquelle elle verse l'ensemble des prestations légales et extralégales auxquels ils peuvent prétendre en santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle. Elle assure également le recouvrement des cotisations sociales.

Dédiée initialement à la famille, la Branche famille s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux.

A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.....

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura, la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté et La Communauté Jura Nord décident conclure une Convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins sur la communauté de communes (figurant en annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires et de répondre à des besoins non couverts.

Cette convention et ses annexes s'articulent avec les conventions d'objectifs et de financement signées avec la Communauté de Communes Jura Nord et/ou leurs délégataires.

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur le territoire de la Communauté de Communes Jura Nord :

Agir pour le développement des services aux allocataires en :

- Développant l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficacité ;
- Accompagnant les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutenant les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valorisant le rôle des parents et contribuant à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuant à l'accompagnement social des familles et en déployant les offres de services du travail social en lien avec les parcours de vie ;
- Développant l'animation de la vie sociale ;
- Soutenant les politiques du logement.

Garantir la qualité et l'accès aux droits et aux services en :

- Assurant le versement à bon droit des prestations en sécurisant leur calcul ;

- Diversifiant les modes de contact avec les allocataires en offrant des rendez-vous téléphoniques ;
- Développant le paiement en ligne des allocataires via le caf.fr pour le recouvrement des créances ;
- Déployant les partenariats notamment avec les Espaces France Services, et les bailleurs ;
- Poursuivant le développement de l'acquisition dématérialisée et sécurisée de l'information et l'automatisation des traitements.

Le montant du soutien financier apporté par la Caf du Jura à la Communauté de Communes Jura Nord figure dans l'annexe 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 : LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MSA

Les champs d'intervention de la MSA recoupent ceux de la CAF, en particulier en ce qui concerne la contribution à l'accueil du jeune enfant, le soutien à la parentalité et l'accompagnement social des familles. La MSA s'emploie également à mettre en œuvre des démarches d'accompagnement social local, plus particulièrement en milieu rural.

Elle déploie, dans le cadre de son guichet unique, une démarche pro-active en matière d'accès aux droits.

Dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale en faveur des familles, les dispositifs portés par la MSA peuvent être mobilisés par les porteurs de projets pour soutenir les actions définies dans le cadre du plan d'action de la CTG.

Parmi ceux-ci, Grandir En Milieu rural a pour ambition de répondre concrètement aux besoins de 0-25 ans autour de 5 thématiques :

- L'accueil de la petite enfance,
- L'accès aux loisirs et aux vacances,
- L'accompagnement à la parentalité,
- La mobilité,
- Le numérique.

Son objectif est de soutenir les territoires ruraux dans le cadre de projets innovants en faveur des jeunes et des familles. Le comité technique ou de pilotage de la CTG pourra définir collectivement quels projets déposer auprès de la MSA pour obtenir des cofinancements afin d'expérimenter ou des consolider des actions du plan d'action de la présente CTG.

ARTICLE 4 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DES COMMUNES

La Communauté de Communes Jura Nord créée au 1er janvier 1995 dispose de compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires avec intérêt communautaire de la communauté. Parmi ces compétences, certaines entrent dans le champ d'intervention de la Caf :

- **Les compétences obligatoires :**

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^o à 3^o du II de l'article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- **Les compétences optionnelles :**

- Politique du logement et du cadre de vie :
 - Politique du logement social et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Action sociale d'intérêt communautaire.

• **Les compétences supplémentaires :**

- Création et gestion d'un site internet communautaire ;
- Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés (RASED).
La prise en charge de fonctionnement du matériel du Réseau mettant en œuvre des interventions spécifiques auprès des élèves en difficulté scolaire, scolarisés dans les écoles du premier degré situées sur le territoire de la Communauté de Communes ;
- Soutien au fonctionnement des foyers socio-éducatifs des collèges de Fraisans, Pesmes et Claude Nicolas Ledoux à Dole ;
- Création, réhabilitation, aménagement, extension, entretien et gestion (directe ou indirecte) des établissements et services d'accueils suivants : Centres de loisirs sans hébergements (péri et extrascolaires, y compris restauration), Relais Assistantes Maternelles/crèches-halte-garderie. Dotation et gestion des équipements mobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence :

- Elaboration, signature et mise en œuvre de contacts locaux enfance-jeunesse (Contrat Educatif Local, Contrat Temps Libres, Contrat Enfance, Contrat Jeunesse et Sports) ou tout dispositif de même nature qui viendrait s'y substituer ;
- Prise en charge des transports relatifs au bon fonctionnement des établissements et services intercommunaux extrascolaires et périscolaires ;
- Animation du Conseil Intercommunal des Jeunes ;
- Soutien aux actions et manifestations d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

ARTICLE 5 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle et de favoriser un *continuum* d'interventions sur les territoires, les parties conviennent que les objectifs communs de développement et de coordination des actions et services aux habitants dans leurs champs d'intervention conjoints concernent :

- Le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- L'accompagnement les parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans et le soutien des jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- La valorisation du rôle des parents en contribuant notamment à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Le soutien des personnes et familles confrontées au handicap.

Les annexes 1 et 2 à la présente convention précisent les moyens mobilisés par chacun des partenaires dans le cadre des champs d'intervention conjoints. Ces annexes font apparaître le soutien financier des co-financeurs pour le maintien de l'offre et des actions existantes. L'annexe 2 précise, par champ, la globalité des moyens mobilisés pour le développement d'offres/actions nouvelles, à savoir :

- Les axes stratégiques,
- Les objectifs,
- Les actions,
- Les porteurs et pilotes des actions,
- Les périodes de mise en œuvre des actions,
- Les indicateurs de réalisation de l'objectif,
- Les commentaires.

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Caisse d'Allocations Familiales du Jura, la Communauté de Communes Jura Nord et la MSA de Franche-Comté s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Convention Territoriale Globale matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre son appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue des Contrats enfance et jeunesse passés avec la collectivité signataire, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1¹ à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire ctg ».

De leur côté, la collectivité s'engage à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en Annexe 1. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

ARTICLE 7 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et de la Communauté Jura Nord auquel s'ajoutent deux représentants de la MSA de Franche-Comté (un élu et un administratif).

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les trois partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire ;

¹ Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

- Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la Communauté de Communes.

Le secrétariat permanent est assuré par le/les Chargé(s) de coopération.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la CTG, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 3 de la présente convention.

ARTICLE 8 - ECHANGES DE DONNEES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du RGPD.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 10 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la CTG, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan d'action de l'annexe 2 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

ARTICLE 11 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

ARTICLE 12 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 13 : FIN DE LA CONVENTION

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 14 : RECOURS

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

ARTICLE 15 : CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Saint Claude le _____ en 3 exemplaires

Cette convention comporte 14 pages et les annexes énumérées dans le sommaire.

La Caisse d'Allocations Familiales du Jura	
Le Directeur	La Présidente
M. David TORRES	Mme Véronique BOUVRET

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté
--

La Directrice

Mme Marie-Agnès CUREY-VIEN

Le Président

M Sylvain CHARLES

La Communauté de Communes Jura Nord

Le Président

M Gérôme FASSET

Annexe 1 – Diagnostic partagé

Portrait de territoire de la Communauté de Communes Jura Nord

Cartes et présentation



La Communauté de communes Jura-Nord a été créée le 1er janvier 1995. Elle était constituée à cette époque d'une partie du canton de Mont- Sous-Vaudrey et d'une partie du canton d'Authume.

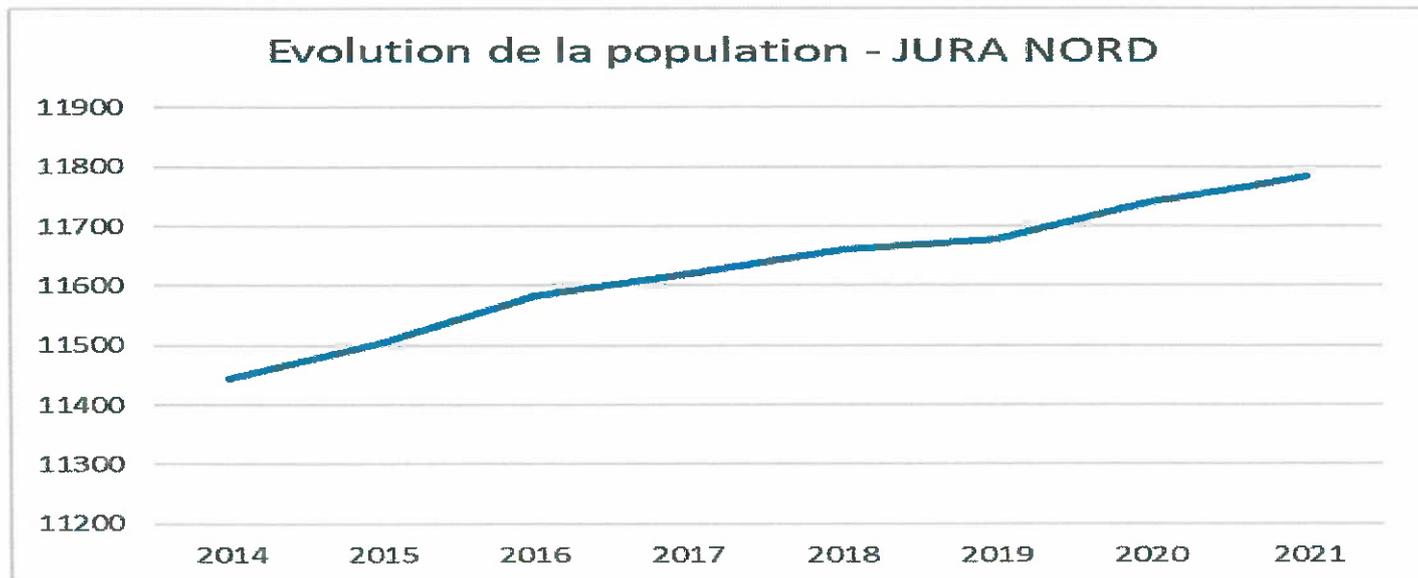
Le 1er janvier 2017, le périmètre de la Communauté de Communes s'est étendu avec l'intégration de sept nouvelles communes (issues de la Communauté de Communes Nord-Ouest Jura) : Brans, Dammartin-Marpain, Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville, Mutigney, Offlanges et Thervey. L'EPCI est alors constitué de 33 communes et 11 445 habitants soit une densité de 44 hab/m² (52 hab/m² pour le département du Jura).

Le 1er janvier 2019, dans le cadre du dispositif de la commune nouvelle, Jura Nord est passé à **32 communes** (intégration de la commune de Petit Mercey à Dampierre).

La Communauté de communes est composée majoritairement de villages, **trois des 32 communes dépassent le seuil de 1000 habitants : Dampierre, Fraisans et Orchamps.**

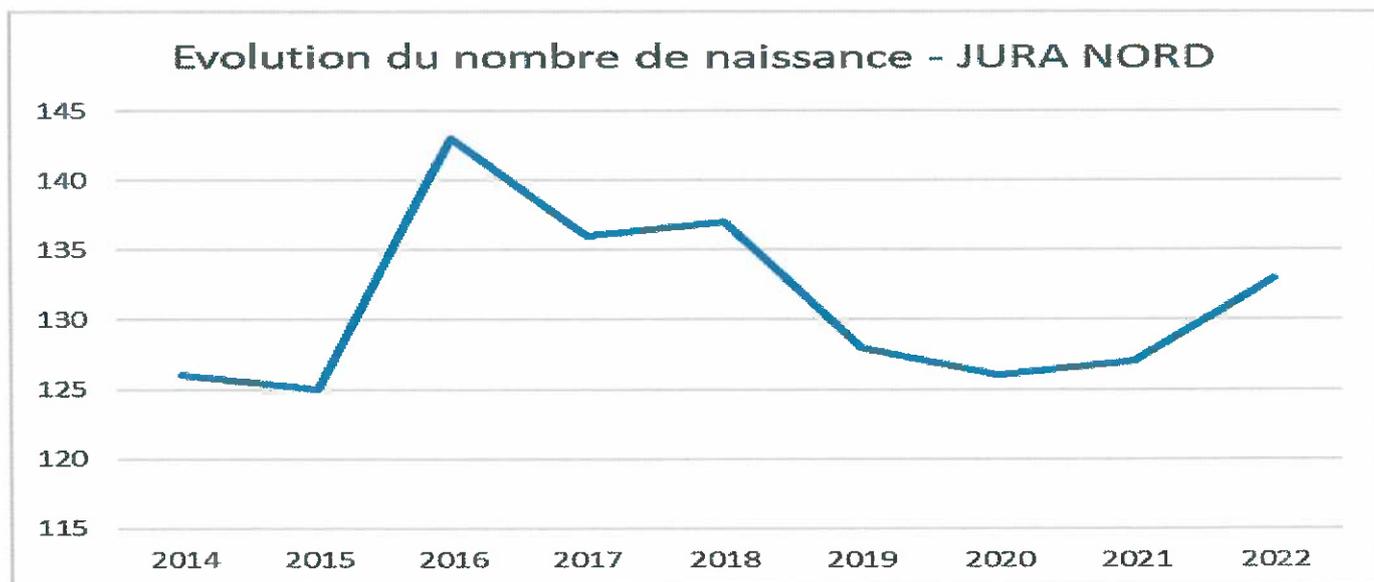
	Communauté de Communes Jura Nord			Département du Jura		
	2014	2020	Evolution	2014	2020	Evolution
Population/Evolution	11 445	11 739	+ 294 / +2.57%	260 681	258 798	-1883 / - 0.72%

Contrairement au département, le territoire de Jura Nord voit sa population augmenter entre 2014 et 2020.



Entre 2014 et 2021, la population n'a cessé de croître puisque le territoire a gagné 338 habitants en 8 ans.

Naissances (source : données INSEE)



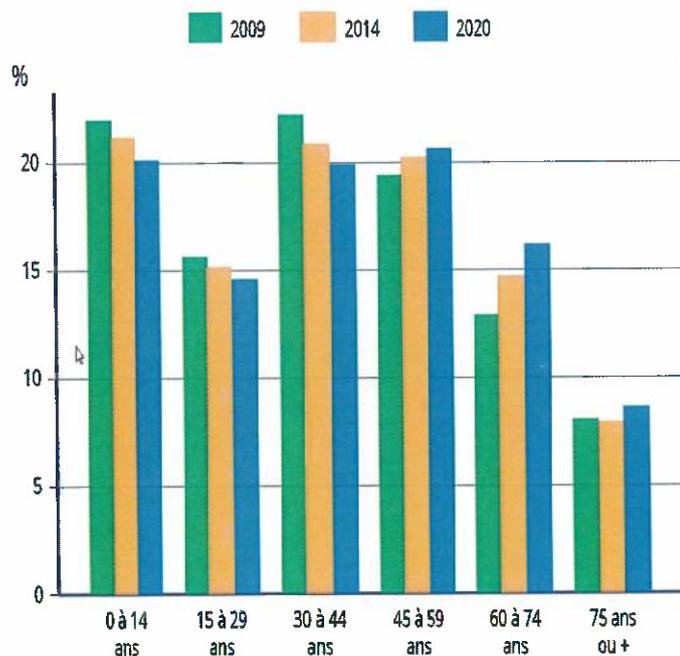
L'évolution du nombre de naissances est très irrégulière. Avec un pic enregistré en 2016 (143), le nombre des naissances n'a cessé de diminuer jusqu'en 2020 (120). Il repart à la hausse depuis pour repasser au-dessus de 130 naissances en 2022 (133).

Répartition de la population par tranche d'âges (source : données INSEE)

	Communauté de Communes Jura Nord						Département du Jura					
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	11 215		11 445		11 739		261 277		260 681		258 798	
0-14 ans	2 464	21.97	2 432	21.25	2 356	20.07	48 282	18.48	47 018	18.03	43 450	16.79
15-29 ans	1 745	15.56	1 732	15.13	1 713	14.59	41 604	15.92	39 364	15.10	37 827	14.62
30-44 ans	2 488	22.19	2 375	20.75	2 331	19.86	51 145	19.57	47 439	18.20	44 334	17.13
45-59 ans	2 180	19.44	2 314	20.22	2 421	20.62	53 848	20.61	53 929	20.69	53 741	20.77
60-74 ans	1 446	12.89	1 685	14.72	1 900	16.19	39 337	15.06	44 289	16.99	49 569	19.15
75 ans ou plus	892	7.95	907	7.93	1 017	8.67	27 061	10.36	28 642	10.99	29 877	11.54

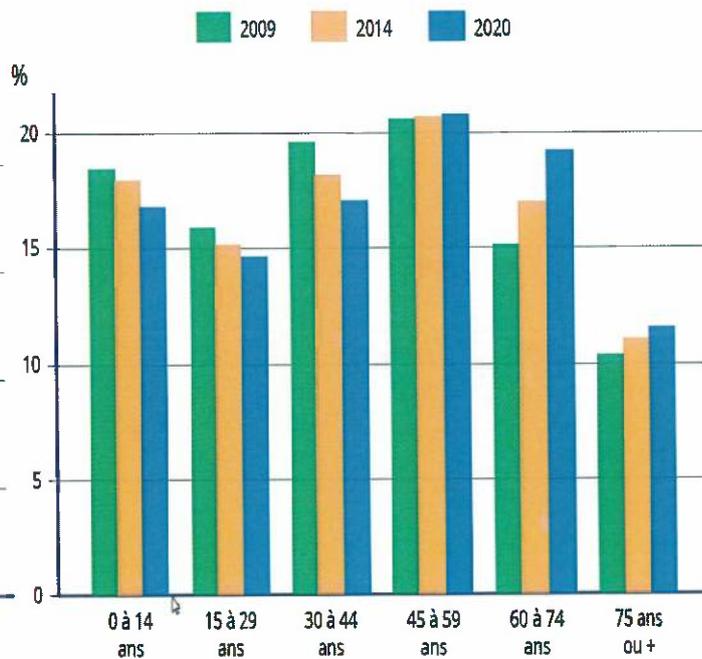
Communauté de Communes Jura Nord

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Département du Jura

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Comme au niveau départemental, on relève un vieillissement de la population puisque les plus de 60 ans représentent en 2020, 24.86% de la population contre 22.65% en 2014. Néanmoins la part des plus de 60 ans et l'évolution de cette tranche d'âge sont moins marquées puisqu'au niveau départemental les plus de 60 représentent plus de 30% de la population en 2020 (30.69% / 27.98 % en 2014).

La population est donc globalement plus jeune sur Jura Nord, les moins de 29 ans représentant plus d'un tiers de la population en 2020 (34.66% / 31.41% sur le département). Part néanmoins en baisse par rapport à 2014 (36.38% / 33.13% pour le Jura).

La part des 0-14 ans est nettement plus représentée en 2020 sur le territoire (plus de 20%) qu'au niveau départemental (16.79%).

	Communauté de Communes Jura Nord				Département du Jura			
	2014		2020		2014		2020	
Ensemble	3 301	100%	3 482	100%	73 758	100%	73 572	100%
Couples avec enfants	1 540	46.65%	1 529	43.91%	29 741	40.32%	27 693	37.64%
Familles monoparentales	360	10.91%	486	13.96%	9 278	12.58%	10 338	14.05%
Couples sans enfants	1 401	42.44%	1 467	42.13%	34 740	47.10%	35 541	48.31%

	Communauté de Communes Jura Nord				Département du Jura			
	2014		2020		2014		2020	
Ensemble	3 301	100%	3 481	100%	73 758	100%	73 572	100%
Aucun enfant	1 515	45.89%	1 667	47.89%	38 714	52.49%	39 736	54.01%
1 enfant	731	22.15%	748	21.49%	15 014	20.35%	14 490	19.69%
2 enfants	685	20.75%	773	22.20%	13 683	18.55%	13 607	18.50%
3 enfants	282	8.54%	229	6.58%	5 065	6.87%	4 572	6.21%
4 enfants ou plus	88	2.67%	64	1.84%	1 282	1.74%	1 167	1.59%

Les familles du territoire sont majoritairement des familles avec enfants (52.11%) ce qui n'est pas le cas au niveau départemental (45.99%) même si elles sont un peu moins représentées qu'en 2014 (54.11% / 47.51% pour le département).

Les familles du territoire sont globalement des couples avec enfants (près de 44% en 2020) même si on relève une tendance à la baisse par rapport à 2014 (46.70%). Au niveau du département, cette catégorie bien que suivant la même évolution, reste nettement moins représentée (40% en 2014, un peu moins de 38% en 2020).

Tout comme à l'échelle départementale, on constate que les familles monoparentales sont de plus en plus représentées. Elles le sont globalement dans les mêmes proportions qu'à l'échelle départementale (14%) mais le taux évolue plus vite depuis 2014 (11%/ 12.60% pour le Jura).

En 2014, en ce qui concerne les familles avec enfants, on relève tant à l'échelle départemental que sur l'EPCI, que ce sont les familles avec un enfant qui étaient le plus représentées. Ce n'est plus le cas en 2020 pour Jura Nord qui compte plus de familles à 2 enfants.

Tout comme au niveau départemental il y a peu de familles avec 3 enfants (un peu plus de 6 %) ou avec 4 enfants et plus (moins de 2%). A noter néanmoins que leurs parts restent relativement stables sur le département alors qu'elles sont en nette baisse sur Jura Nord par rapport à 2014 (8.50% de familles avec 3 enfants et 2.70% avec 4 enfants et plus).



	Communauté de Communes Jura Nord				Département du Jura			
	2014		2020		2014		2020	
Ensemble	5 450	100%	5 759	100%	146 342	100%	151 009	100%
Résidences principales	4 722	86.64%	4 993	86.70%	117 301	80.16%	120 468	79.77%
<i>Dont propriétaires</i>	3 535	74.86%	3 799	76.09%	76 422	65.15%	79 640	66.11%
<i>Dont locataires</i>	1 104	23.38%	1 110	22.23%	38 211	32.58%	38 296	31.79%
Dont logés gratuitement	83	1.76%	84	1.68%	2 668	2.27%	2 532	2.10%
Résidences secondaires et logements occasionnels	301	5.52%	295	5.12%	14 929	10.20%	15 672	10.38%
Logements vacants	427	7.84	471	8.18%	14 112	9.64%	14 869	9.85%

La typologie principale de logement sur le territoire est la résidence principale. Cette proportion est nettement plus importante qu'au niveau départemental (7 points d'écart). Elle reste stable entre 2014 et 2020 (un peu moins de 87%) comme pour le Jura (de l'ordre de 80%).

Ces résidences sont majoritairement habitées par des propriétaires (76% en 2020) et cette proportion est également plus importante sur le territoire de Jura Nord qu'au niveau départemental (presque 10 points d'écart).

En découle de fait une proportion beaucoup plus faible de locataires (23%) avec un delta avec le département du même ordre (presque 10 points de moins sur Jura Nord).

La part des résidences secondaires ou occasionnelles est faible (de l'ordre de 5%) et nettement plus faible sur ce territoire qu'au niveau départemental (10% au niveau départemental). Elle a tendance à rester stable sur les deux échelles.

La part des logements vacants est légèrement plus faible (8%) que ce qu'on relève au niveau départemental (un peu moins de 10%). Avec là aussi une tendance à la stabilité.



	Communauté de Communes Jura Nord	Département du Jura
Nombre d'allocataires avec aide au logement	539	18 365
Nombre de personnes couvertes par une aide au logement	1 236	36 862
Nombre d'allocataires avec aide au logement seule	136	6 490
Taux d'allocataires avec aide au logement seule	25.23%	35.34%
Personnes couvertes en parc locatif social (location en public)	245 (19.82%)	15 279 (41.45%)
Personnes couvertes en accession	323 (26.13%)	4 423 (12%)
Personnes couvertes en établissement	42 (3.40%)	1 621 (4.40%)
Personnes couvertes en parc locatif privé	626 (50.65%)	15 539 (42.15%)
Montant des aides au logement versées	105 009 €	3 564 419 €
Montant moyen d'aide au logement versé	194.82 €	194.09 €

On relève que la proportion d'allocataires ne percevant que des aides au logement est nettement plus faible qu'au niveau du département (25% / 35%).

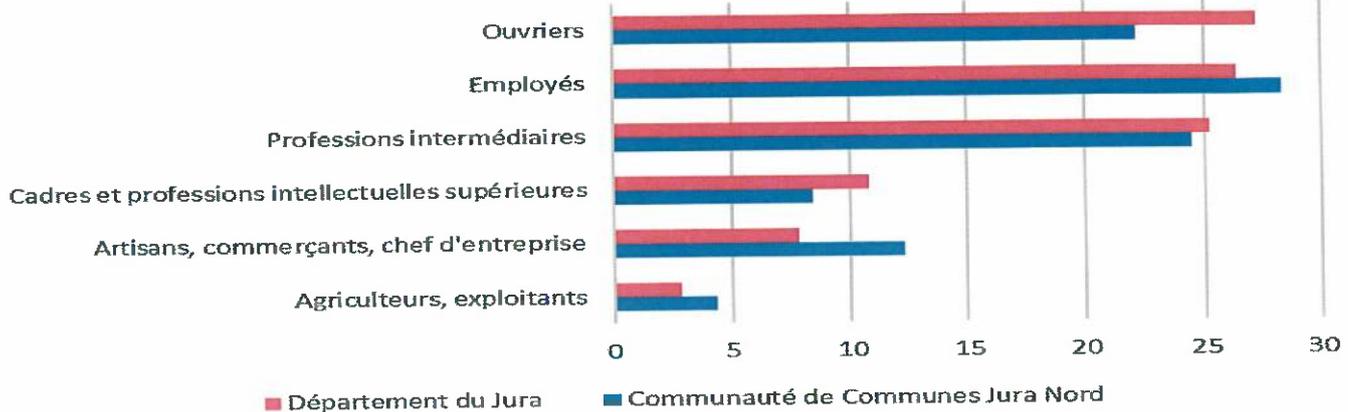
La majorité des personnes couvertes par une aide au logement se trouve dans le parc locatif privé (50.65%) ce qui est plus important qu'au niveau départemental (42%).

Même constat en ce qui concerne les personnes couvertes en accession (26% sur l'EPCI / 12% sur le département).

Il découle des 2 constats précédents que peu de personnes couvertes se trouve en parc locatif public (moins de 20%) et ce taux est en net décalage avec le département (plus de 41%).

Le montant moyen de l'aide au logement est quant à lui quasiment identique (194 €).

Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2020



La catégorie socio professionnelle la plus représentée sur le territoire est de loin celle des employés, catégorie qui concentre à elle seule plus d'un quart des emplois (28%). Catégorie légèrement plus représentée qu'au niveau départemental. Suivie par les professions intermédiaires (24%)

Si les artisans, commerçants, chef d'entreprises, les employés et les agriculteurs sont plus présents sur le territoire de l'EPCI (respectivement 12%/28% et 4%) qu'au niveau départemental (7%/26% et 3) ce n'est pas le cas pour les ouvriers (22% / 27% pour le Jura), les professions intermédiaires (24%/ 25% pour le Jura) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (8% / 11% pour le Jura).

Chômage (source : données INSEE)

	Communauté de Communes Jura Nord			Département du Jura		
	2014	2020	Evolution	2014	2020	Evolution
Ensemble	7 137	7 168	+ 31	1589	153 442	- 4937
Actifs en %	77.70%	79.20%	+1.93 %	75.10%	76.00%	+1.20%
Actifs ayant un emploi en %	70.80%	73.50%	+3.81%	67.20%	68.70%	+2.23%
Chômeurs en %	6.90%	5.70%	-17.39%	8.00%	7.30%	-8.75%
Inactifs en %	22.30%	20.80%	- 6.72%	24.90%	24.00%	-3.61%

Le territoire comptabilise une part d'actifs importante (presque 80%) et supérieure à celle départementale (3 points d'écart). Les actifs ayant un emploi sont également plus représentés (+ 5 points). A noter que la progression de ces 2 taux est également plus rapide sur le territoire entre 2014 et 2020.

La proportion de chômeurs est nettement moins importante (plus de 2 points d'écart) sur le territoire de Jura Nord et la part de chômeurs diminue nettement plus vite qu'au niveau départemental. Même constat en ce qui concerne les inactifs.

	Communauté de Communes Jura Nord			Département du Jura		
	2014	2020	Evolution	2014	2020	Evolution
Nombre de chômeurs	489	409	- 80	12 636	11 190	- 1 446
Taux de chômage en %	8.80%	7.20%	-18.18%	10.60%	9.60%	-9.43%

Le taux de chômage est nettement moins élevé sur la CC Jura Nord et il diminue de façon plus marquée entre 2014/2020.

Flux de mobilité des déplacements domicile/travail (données 2020)

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN 2020

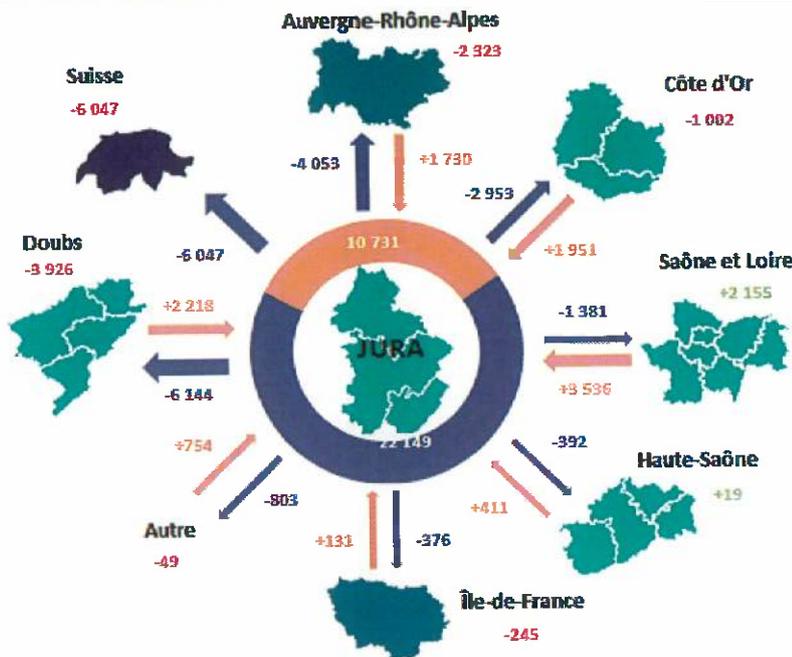
Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024 (source : données INSEE)

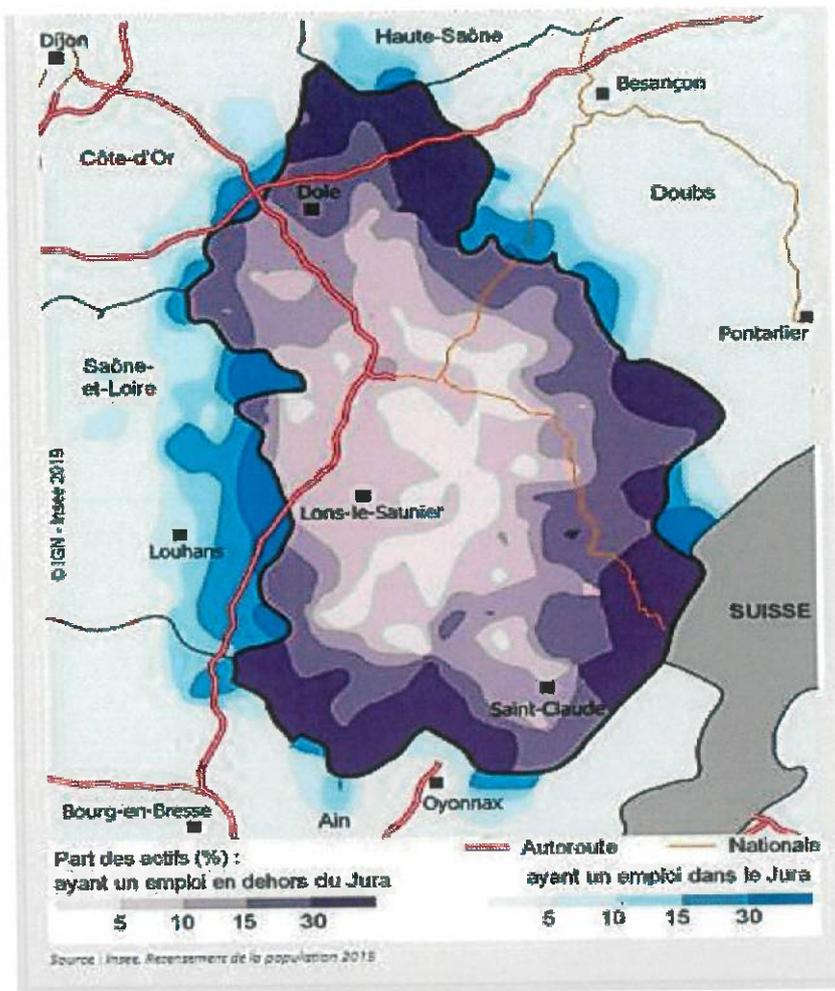


ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE



Guide de lecture : Les flux en violet correspondent aux personnes qui résident dans le département et travaillent à l'extérieur, ceux en orange, aux personnes qui résident à l'extérieur et travaillent dans le département. Le solde de ces flux est affiché en vert si positif et en rouge si négatif

Sur les 106 840 actifs résidant au sein du département, 79% d'entre eux y travaillent alors que **21% occupent un emploi en dehors du département** (9% en BFC). 95 418 emplois sont recensés dans le Jura. 89% des actifs occupant ces emplois y résident, 11% viennent de l'extérieur (4% en BFC). Le Jura affiche un solde migratoire négatif de 11 418. En ne comptant pas les 6 092 personnes qui travaillent à l'étranger, le solde du flux migratoire serait de -5 326.



La communauté de Communes Jura Nord est un territoire frontalier des départements du Doubs, de la Côte d'Or et de la Haute Saône ce qui engendre de fait une importante mobilité des travailleurs de Jura Nord vers ces 3 départements.

Portrait des allocataires du territoire de la Communauté de Communes Jura Nord (source : données Caf)

Nombres d'allocataires (données 2021)

	Communauté de Communes Jura Nord	Département du Jura
Nombre d'allocataires	1 900	43 745
Nombre de personnes couvertes	5 444	107 401
Taux de couverture	46.70%	41.30%

La proportion d'allocataires (taux de couverture) est nettement plus élevée sur la Communauté de Communes que pour le département.

Composition de la population allocataire

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

DONNEES ALLOCATAIRES AU 31/12/2021	de Communes	Departement
	Jura Nord	du Jura
Nb d'allocataires	1 900	43 745
Nb personnes couvertes	5 444	107 401
<i>Taux de couverture</i>	<i>46.70%</i>	<i>41.30%</i>
Nb de familles allocataires avec enfant(s)	1 250	22 744
<i>Part des familles allocataires avec enfant(s)</i>	<i>65.79%</i>	<i>52%</i>
Nb d'allocataires avec 3 enfants et plus	258	4 936
<i>Part des familles avec 3 enfants et plus</i>	<i>20.64%</i>	<i>21.70%</i>
Nb d'enfants 0-24 ans	2 480	45 309
Nb d'enfants 0-2 ans	365	6 016
	<i>14.70%</i>	<i>13.30%</i>
Nb d'enfants 3-5 ans	386	6 314
	<i>15.60%</i>	<i>13.90%</i>
Nb d'enfants 6-11 ans	838	14 917
	<i>33.80%</i>	<i>32.90%</i>
Nb d'enfants 12-15 ans	553	10 308
	<i>22.30%</i>	<i>22.80%</i>
Nb d'enfants de 16-19 ans	323	7 218
	<i>13.00%</i>	<i>15.90%</i>
Nb d'enfants de 20-24 ans	15	536
	<i>0.60%</i>	<i>1.20%</i>
Nombre de monoparents	261	6 403
<i>Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants</i>	<i>20.88%</i>	<i>28.15%</i>
Nombre d'allocataires de moins de 25 ans	144	4 700
<i>Part des allocataires de moins de 25 ans</i>	<i>7.60%</i>	<i>10.80%</i>
Taux d'activité des parents avec enfants de moins de 3 ans	75.60%	63.80%
Taux d'activité des parents avec enfants moins de 6 ans	76.90%	67.30%
Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement	442	16 404
<i>Part des bénéficiaires d'une aide au logement parmi les allocataires</i>	<i>23.30%</i>	<i>37.50%</i>
Nombre de bénéficiaires du Rsa	104	3 571
<i>Part des bénéficiaires du Rsa parmi les allocataires</i>	<i>5.50%</i>	<i>8.20%</i>

La proportion de familles avec enfants (65.79%) est nettement plus élevée sur Jura Nord que sur le département (52%).

La part des familles monoparentales avec enfants est par contre nettement moins importantes au niveau de Jura Nord (20.88%) qu'au niveau départemental (28.15%).

Le taux d'activité parental est supérieur sur le territoire que sur le département :

- Pour les familles ayant des enfants de moins de 3 ans : 75.60 % sur la CC0 / 63.80 % sur le département
- Pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans : 76.90 % sur la CC0 / 67.30% sur le département

La part des bénéficiaires d'aides au logement (23.30%) et du RSA (5.50%) est moins importante qu'au niveau départemental (respectivement 37.50% et 8.2%).

Evolution du public potentiel

TERRITOIRES	39 CC JURA NORD				JURA	
	Années	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022
Enfants Caf & Msa < 3 ans	387	376	394	+0,9 % ➡	6 221	-1,3 % ➡
Enfants Caf & Msa < 3 ans avec RSA ou AAH	65	73	69	+3,0 % ↗	1 610	-1,9 % ➡
Enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	47	31	32	-17,5 % ↘	1 098	-6,7 % ↘
% enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	12,1 %	8,2 %	8,1 %	-2,0 ↘	17,6 %	-1,1 ↘
% des 1ères naissances Caf & Msa < 1 an	43,9 %	34,2 %	41,9 %	-1,0 ↘	40,2 %	-0,4 ➡
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	358	349	369	+1,5 % ➡	5 741	-1,4 % ➡
Dont monoparents	27	21	23	-7,7 % ↘	679	+4,1 % ↗
Dont % de monoparents	7,5 %	6,0 %	6,2 %	-0,7 ↘	11,8 %	+ 0,6 ➡
Dont tous les parents Caf travaillent	246	250	272	+5,2 % ↗	3 464	+2,0 % ↗
Dont % des parents Caf qui travaillent	68,7 %	71,6 %	73,7 %	+ 2,5 ↗	60,3 %	+ 2,0 ↗

Le territoire contrairement au niveau départemental voit **son nombre d'enfants de moins de 3 ans et de familles avec enfants de moins de 3 ans progresser entre 2020 et 2022** (à noter une petite baisse entre 2020 et 2021)

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires des minima sociaux RSA, AAH progresse sur l'EPCI (+3%) alors qu'il diminue sur le département (-2%).

La part d'enfants de moins de 3 ans en dessous du seuil de bas revenus diminue un peu plus rapidement qu'au niveau départemental. Son poids est par contre beaucoup plus faible puisqu'elle représente 8% / près de 18% sur le Jura en 2022.

La part des premières naissances diminue sensiblement (-1%) en 3 ans sur le territoire de façon à peine plus accentuée qu'au niveau départemental.

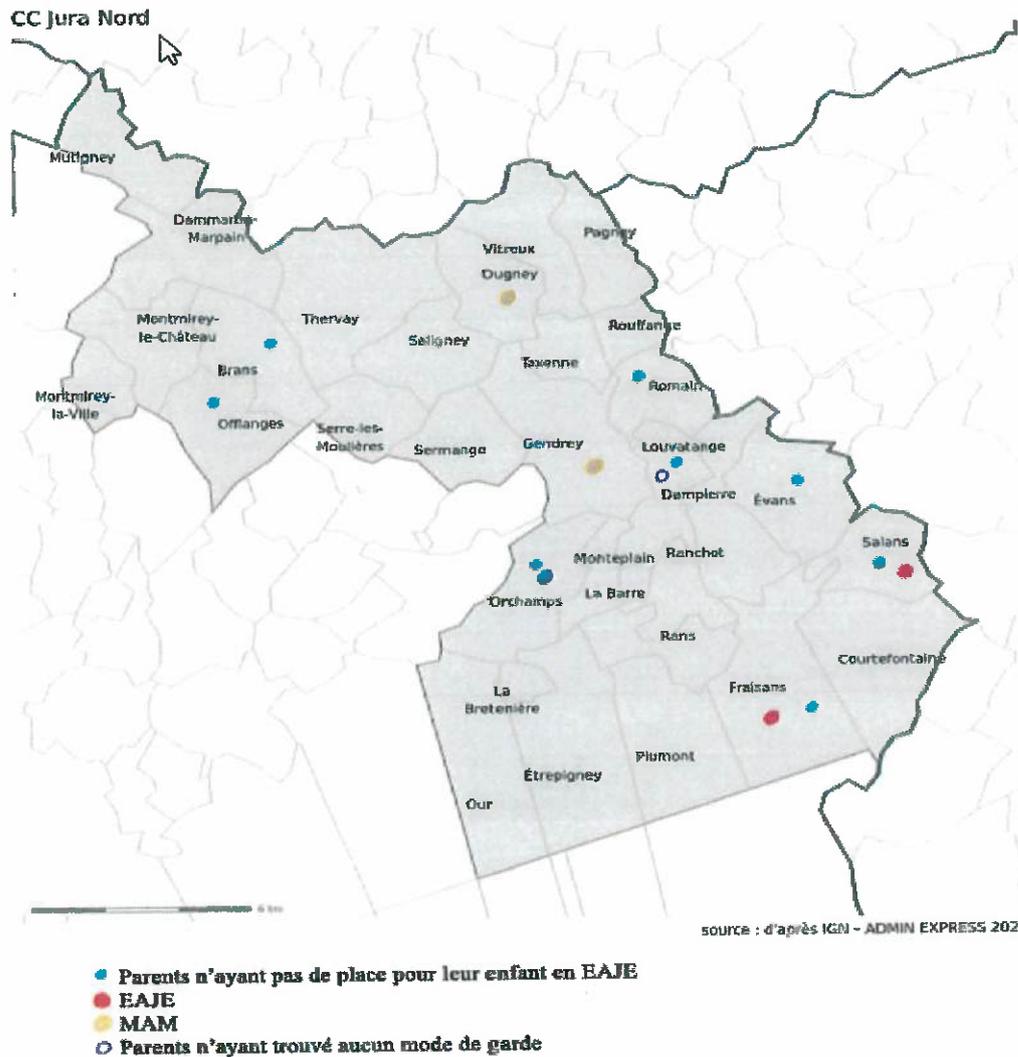
Contrairement au département, le territoire enregistre une baisse du nombre de familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans (-0.7 % entre 2020 et 2022/+0.6% sur le Jura) et de plus ces familles monoparentales sont moins représentées (6.2% de monoparents sur Jura Nord en 2022 / 11.8 % sur le Jura). Néanmoins le constat fait plus haut (§ composition des familles) montrait une nette progression des familles monoparentales entre 2014 et 2020.



Les familles Caf sont majoritairement composées de parents qui travaillent donnée est très largement supérieure à la tendance départementale (60%).

Analyse du questionnaire diffusé aux parents par les stagiaires IRTS accueillies à la Caf du Jura

Le questionnaire a été rempli par **37 familles du territoire**. Il a mis en exergue la difficulté pour certains parents répondants d'obtenir une place en crèche pour leur(s) enfant(s). 9 familles répondantes disent ne pas avoir obtenu de place en crèche soit presque un quart.

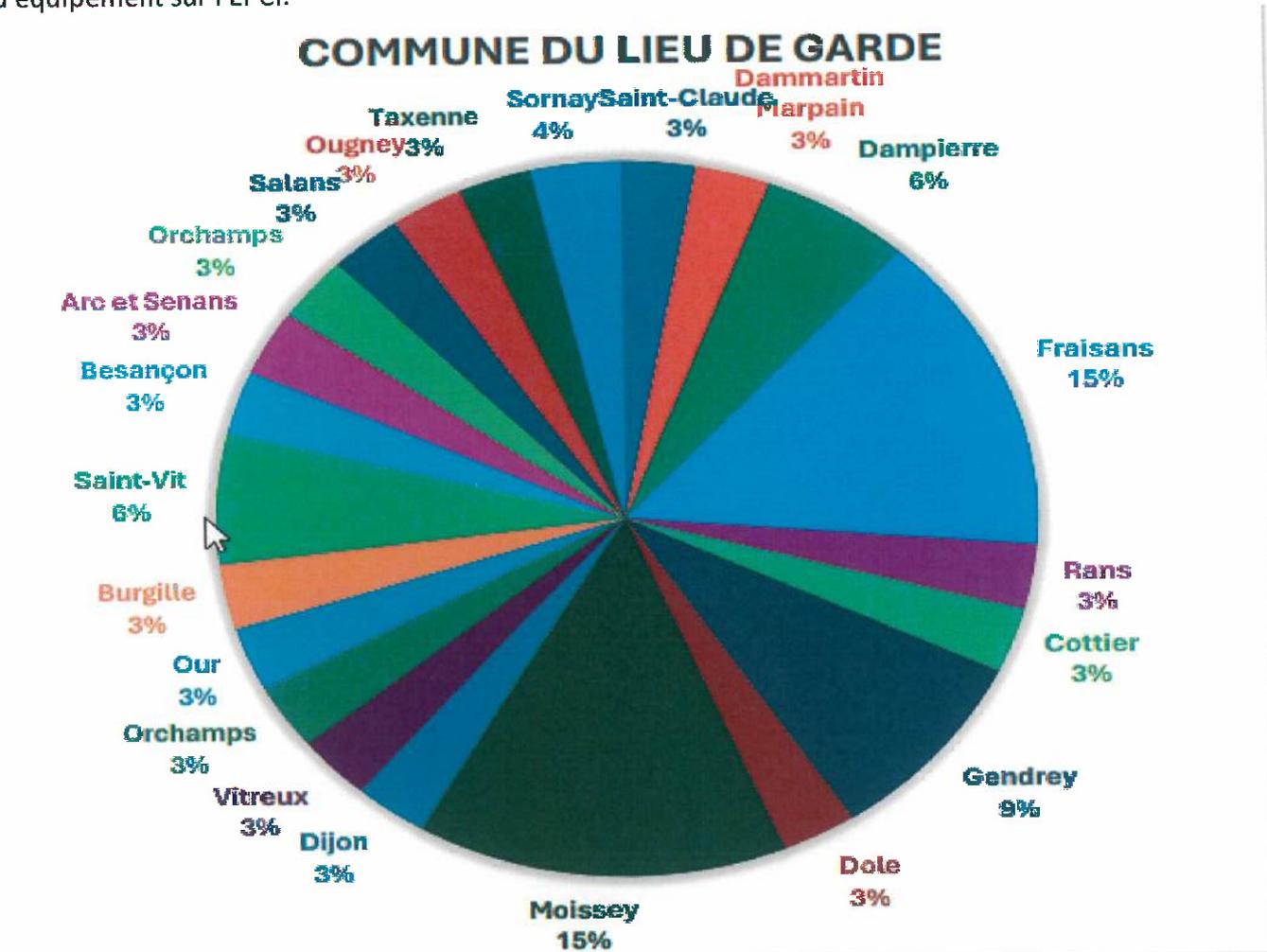


Près de 50% d'entre elles recherchaient en priorité un mode d'accueil collectif type MAC ou MC et seuls 26% d'entre eux ont obtenu satisfaction.

A contrario 42% étaient plutôt sur la recherche d'un type de mode de garde individuel (AM 39% ou MAM 3%) et 60% ont trouvé chez une AM (47%) ou dans une MAM (13%). Les AM ont donc été en capacité de répondre à certains parents en recherche d'un mode de garde ce qui conforte l'importance de maintenir ce mode d'accueil puisque dans tous les cas il ne sera pas possible de créer des places d'accueils collectifs en nombre suffisant pour répondre à toute la demande et que dans tous les cas certains parents préfèrent ce mode de garde pour leur enfant.

On relève également le peu d'intérêt pour les MAM laissant présager un mode de garde par les parents.

Aucun parent n'avait envisagé une garde en MC PAJE mais pour autant 3% des répondants (1) ont eu une place dans ce type d'accueil soit en dehors du territoire de Jura Nord puisqu'à ce jour il n'y pas ce type d'équipement sur l'EPCI.



Les communes de Fraisans et Moissey (hors EPCI) disposant d'un mode de garde collectif il n'est pas surprenant qu'elles concentrent à elles seules 30% des enfants gardés.

En comptabilisant Moissey, on relève que plus de 40% des répondants font garder leurs enfants en dehors de l'EPCI (à noter une erreur en ce qui concerne les 3% comptabilisé sur St Claude, le questionnaire ayant été rattaché à tort à ce territoire)

L'étude fait ressortir que les parents parcourent en moyenne 10 kms pour faire garder leur(s) enfant(s) et que 26% des répondants disposent d'un mode de garde sur leur commune de résidence. 4 familles parcourent plus de 20 kms et l'une d'elle jusqu'à 129 kms.

Concernant les horaires atypiques d'accueil, 20 % des répondants (7) disent confier leur(s) enfant(s) sur ce type d'horaires ; 30% déclarent que le mode d'accueil qu'ils utilisent permet ce type d'accueil mais n'y ont pas forcément recours. A contrario 10% en aurait besoin mais n'en disposent pas.

Le nombre d'heures de garde moyen est de 35h/ semaine mais pour autant plus de 56% des répondants font garder leur(s) enfant(s) plus de 35h/semaine avec un répondant qui atteint 49h de garde.

Evolution de l'offre d'accueil des jeunes enfants (Assistentes Maternelles)

TERRITOIRES	39 CC JURA NORD						
	Années	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Assistentes maternelles agréées en activité au 31/12	85	88	78	-4,2 % ↓	1 041	-5,3 % ↓	
Assistentes maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	22,0	23,4	19,8	-5,1 % ↓	16,7	-4,1 % ↓	
Assistentes maternelles agréées actives au moins un mois dans l'année	104	95	95	-4,4 % ↓	1 229	-5,6 % ↓	
Assistentes maternelles de plus de 55 ans en activité au 31/12	20	23	21	+2,5 % ↑	344	-2,9 % ↓	
Part des assistentes maternelles en activité de 55 ans et plus au 31/12	23,5 %	26,1 %	26,9 %	+ 1,7 ↑	33,0 %	+ 0,8 →	

Tout comme à l'échelle départementale, le nombre d'assistentes maternelles en activité diminue (-4% / -5% sur le Jura).

Le bilan du RPE 2023 montre une baisse importante du nombre d'AM consécutivement à une mise à jour de la liste des AM agréées en lien avec les services.

La conjonction de l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans et la baisse du nombre d'AM en 2022 entraîne une nette baisse du nombre d'AM en activité pour 100 enfants (moins de 20 en 2022 soit une baisse de plus de 5% sur les trois exercices / -4% sur le département).

La part des AM de plus de 55 ans en activité est moins importante sur Jura Nord (27% / 33% en 2022) mais cette part progresse un peu plus rapidement (+1.7% / + 0.8%) qu'au niveau départemental

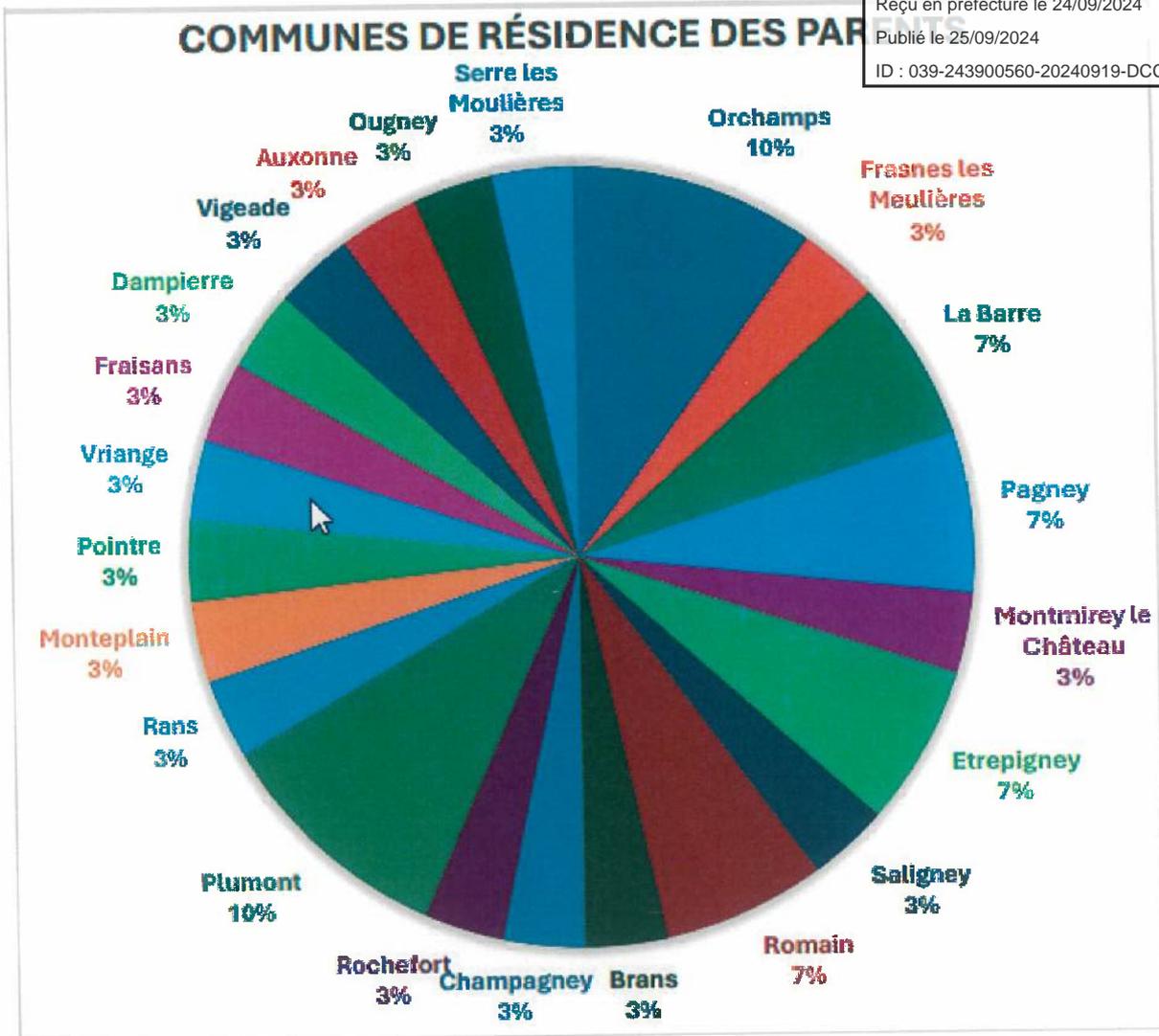
Analyse du questionnaire diffusé aux assistentes maternelles par les stagiaires IRTS accueillies à la Caf du Jura

11 assistentes maternelles ont répondu au questionnaire diffusé soit globalement 14% des AM en activité.

Parmi les répondantes, 14% ont plus de 50 ans ; 50% entre 37 et 50 ans et 36% entre 26 à 36 ans. Le niveau d'ancienneté dans la profession est relativement hétérogène : 9% d'entre elles sont AM depuis plus de 30 ans, 36% entre 15 et 30 ans, 37% entre 5 et 15 ans et 18% entre 1 et 5 ans.

Elles paraissent relativement satisfaites de leur emploi puisque plus de 83% envisagent de continuer dans la profession. Deux AM (de plus de 45 ans) envisagent d'arrêter leur activité mettant en avant l'instabilité et la fluctuation dans le nombre d'enfants accueillis.

Elles gardent un nombre important d'enfants puisque **64% d'entre elles en ont plus de 5** et 36% en gardent 4. **56% des enfants gardés ont moins de 3 ans.** Les autres étant globalement des enfants accueillis en périscolaire.



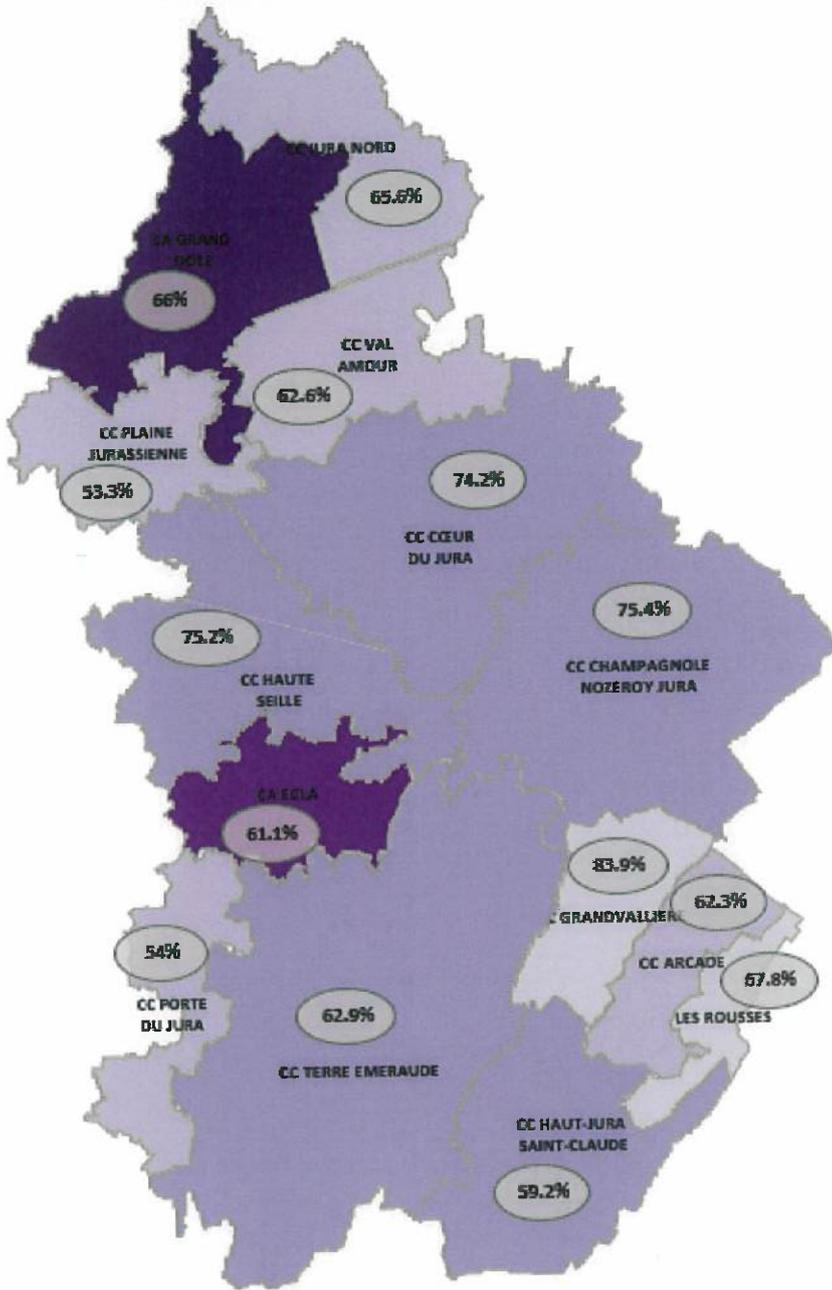
Les enfants gardés chez une AM sont majoritairement des enfants résidant sur l'EPCI.

Plus de la moitié des répondants accueillent des enfants en horaires atypiques. Un seul enfant accueilli le week-end (parents militaire et commerçant). Elles ont globalement un **nombre d'heures de travail hebdomadaire important (50h / semaine en moyenne (médiane de 52h))**.

82% d'entre-elles ont été amenées à refuser des contrats à minima 1 fois/an, en moyenne plus de 4. La principale raison évoquée étant le manque d'agrément pour 60% d'entre-elles, 30% pour des incompatibilités d'horaires et 10% pour des inadéquations entre les attentes des familles et le service proposé.

Aucun répondant n'accueille d'enfants porteurs de handicap évoquant à 68% ne pas avoir de demande. On relève quasi à parts égales (environ 10%) l'appréhension face au handicap, le manque de connaissance/formation ou d'aménagements adaptés.

Enf. Alloc - de 3 ans



Inf. à 200
200 à 400
400 à 600
600 à 800
800 à 1000
Sup. à 1000

Tx couverture

Le taux de couverture du territoire est compris entre 60 et 70% (65.8%). Le territoire est au-dessus du taux national (59.4%) mais à contrario très légèrement en dessous du taux départemental (66.4%).

Le territoire comptabilise entre 200 et 400 enfants allocataires de moins de 3 ans (394).

Nombre d'assistantes maternelles / Taux d'assistantes maternelles de + de 55 ans (données 2021)

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

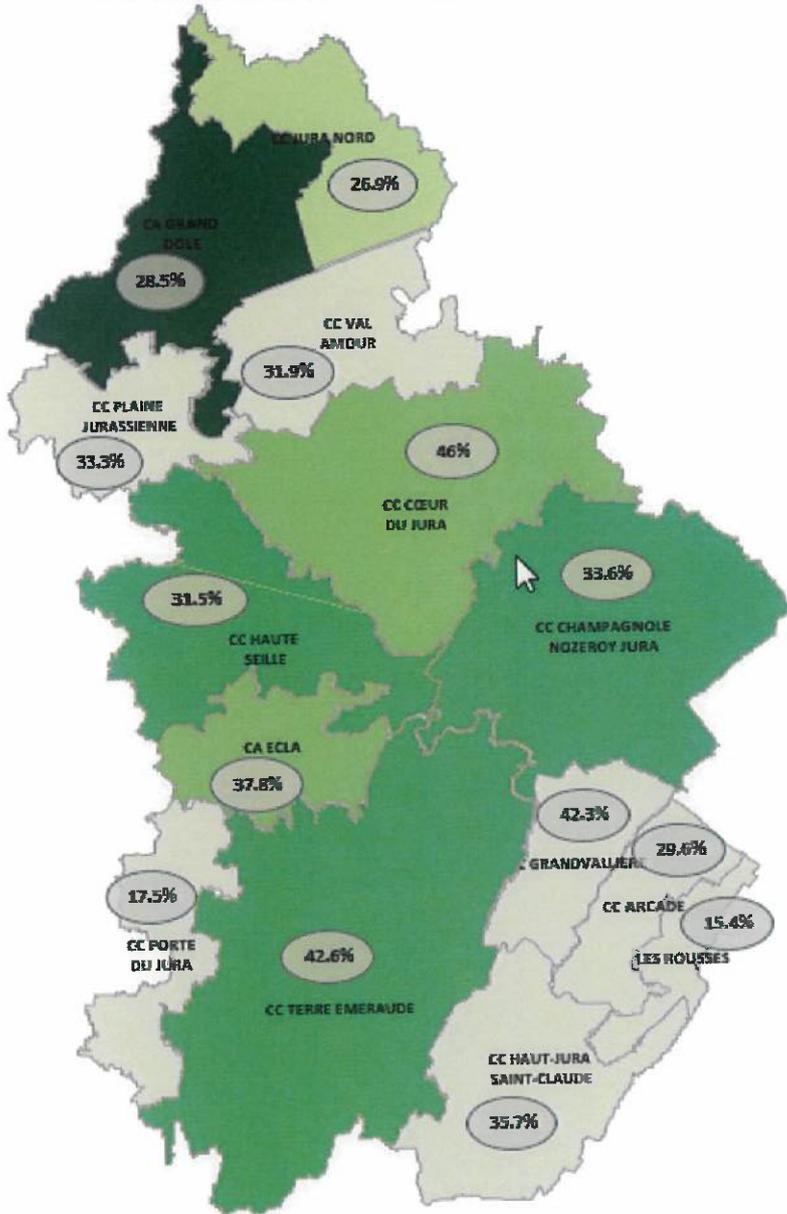
Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

Nombre d'assistantes maternelles



Inf. à 50
50 à 80
80 à 100
100 à 150
150 à 200
Sup. à 200

Tx Ass. Mat. + de 55 ans

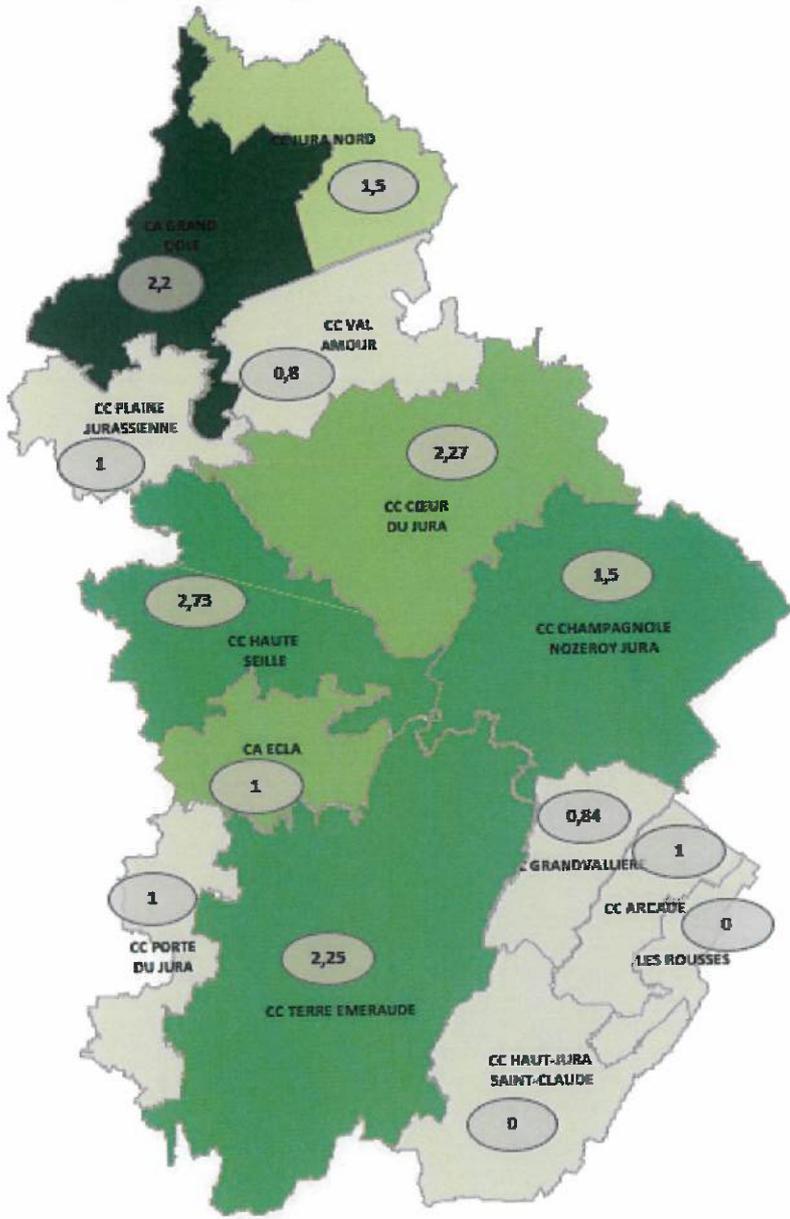
Le territoire comptabilise moins de 100 assistantes maternelles (82) et plus d'un quart d'entre elles ont plus de 55 ans.

Nombre d'assistantes maternelles / Nombre de RAM en ETP (données 2021)

Envoyé en préfecture le 24/09/2024
 Reçu en préfecture le 24/09/2024
 Publié le 25/09/2024
 ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE



Nombre d'assistantes maternelles



Inf. à 50
50 à 80
80 à 100
100 à 150
150 à 200
Sup. à 200

Nombre de RAM en ETP

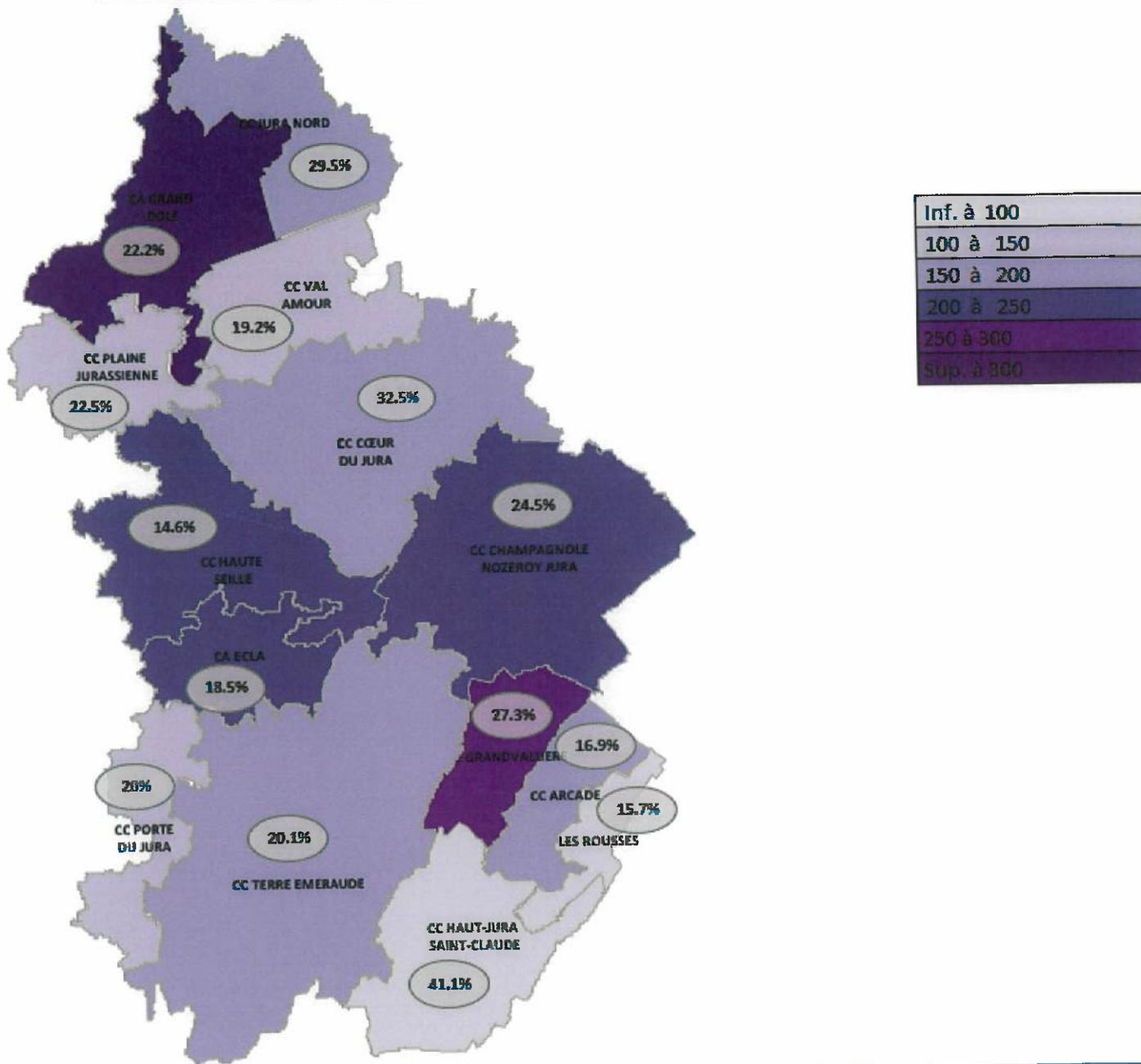
L'EPCI comptabilise 82 assistantes maternelles en activité sur son territoire et un RPE à 1.50 ETP soit 55 AM/ETP, la norme fixée par le national étant de 70 AM par ETP.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelne / Part 2

qui accueillent 5 enfants et plus

Envoyé en préfecture le 24/09/2024
 Reçu en préfecture le 24/09/2024
 Publié le 25/09/2024
 ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

Enf. Alloc - de 3 ans gardés par 1 AM



Plus de 200 enfants sont accueillis chez une assistante maternelne soit près de 50% des enfants de moins de 3 ans comptabilisés sur le territoire (205 / 394 enfants). Près de 30% des AM en activité accueillent plus de 5 enfants.

TERRITOIRES	39 CC JURA NORD						
	Années	2020	2021	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2022	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle		185	183	205	+5.30% ↑	3218	-3.30% ↓
Nb. moyen d'enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle		2.2	2.1	2.6	+9.90% ↑	2.4	+6.50% ↑
Part des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus		21.2%	15.9%	29.5%	+4.2 ↑	25,40 %	+ 0,8 ↑

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par une AM est en augmentation de + de 5 % en 3 ans (+3% au niveau du Jura) en lien avec l'augmentation du nombre moyen d'enfants gardés par une AM (2.6 en 2022 soit presque 10% d'augmentation alors que la moyenne départementale se situe à 2.4 enfants également en augmentation mais de façon moins accentuée).

La part d'assistantes maternelles accueillant plus de 5 enfants est aussi en augmentation (+4% en 3 ans / 0.8 % sur le département). Cette part est nettement supérieure à ce qui est relevé au niveau du département (30% / 25% pour le Jura)

Les revenus des allocataires (données 2022)

Comparaison territoriale des familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans selon le RUC en équivalent SMIC				
Nombre de familles CAF et MSA par tranche de RUC	CC JURA NORD		JURA	
RUC <= 1/2 SMIC	7	1,9 %	156	2,7 %
1/2 SMIC < RUC <= 1 SMIC	32	8.7 %	1 000	11.4 %
1 SMIC < RUC <= 2 SMIC	230	62.3 %	3 028	52.7 %
2 SMIC < RUC <= 3 SMIC	91	24,7 %	1216	21.2 %
RUC > 3 SMIC	8	2.2 %	322	5.6 %
Ressources inconnues	NS	NS	19	0.3 %
Total	369	100,0 %	5 741	100,0 %

NS : Non significatif < 5

Les revenus des familles présentent sur le territoire de la Communauté de Communes se situent majoritairement entre 1 et 2 SMIC.

Il y a beaucoup plus de familles avec 2 SMIC qu'au niveau départemental. (62%/53%)

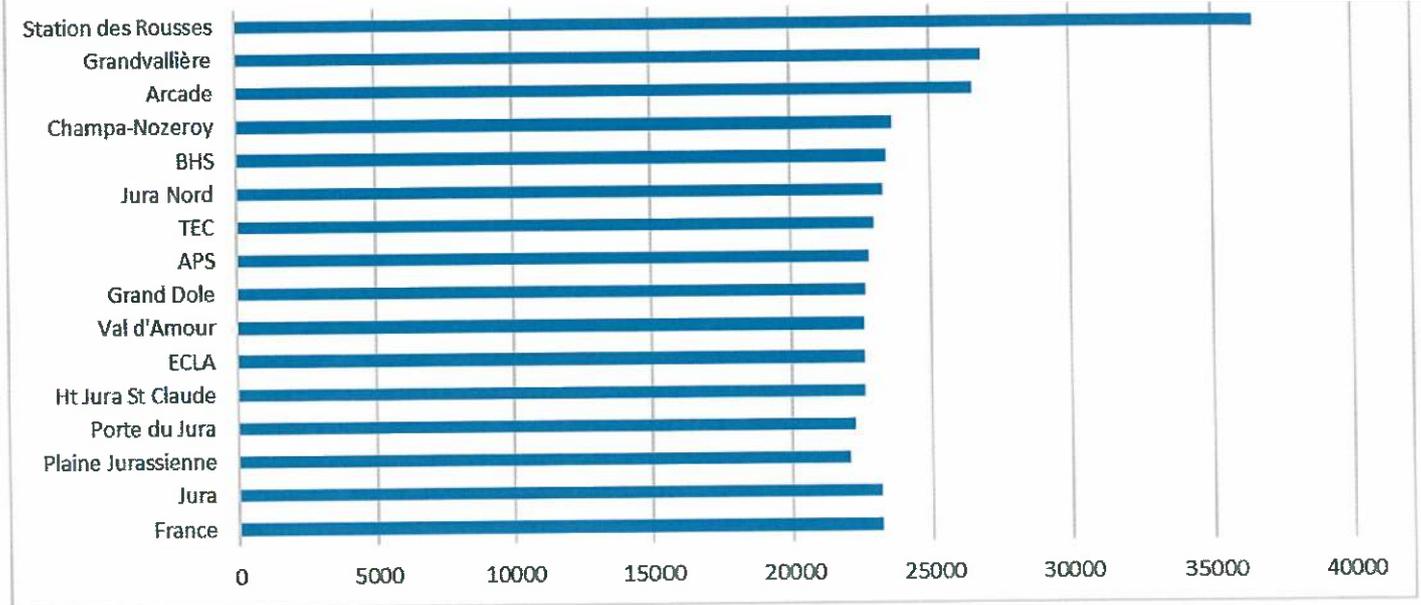
Il y a également une part importante de familles avec 3 SMIC (près d'1/4) alors que cette tranche représente un peu plus de 21 % au niveau départemental.

A contrario il a moins de familles avec plus de 3 SMIC (2.2% / 5.6%) et un peu moins de familles avec 1/2 SMIC (moins de 2% / près de 3% sur le Jura)

Niveau de vie médian (données 2021) (source : données INSEE)

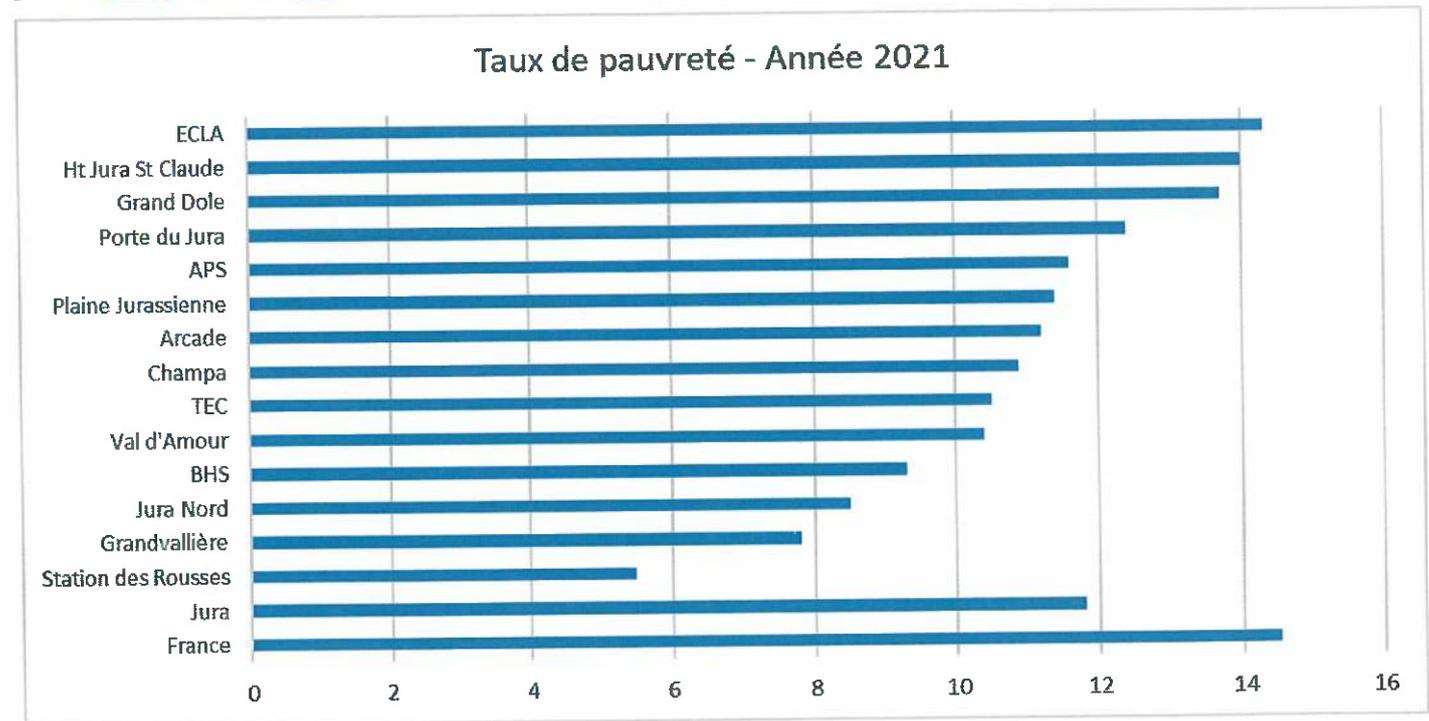


Niveau de vie médian - Année 2021



Avec un niveau de vie médian 2021 de 23 280 €, Jura Nord se situe globalement au même niveau que le revenu médian départemental (23 140 €) et national (23 160 €).

Pauvreté (données 2021)



Avec un taux de pauvreté 2021 de 8.5% Jura Nord se situe bien en dessous du taux de pauvreté départemental (11.8%) et national (14.5%).

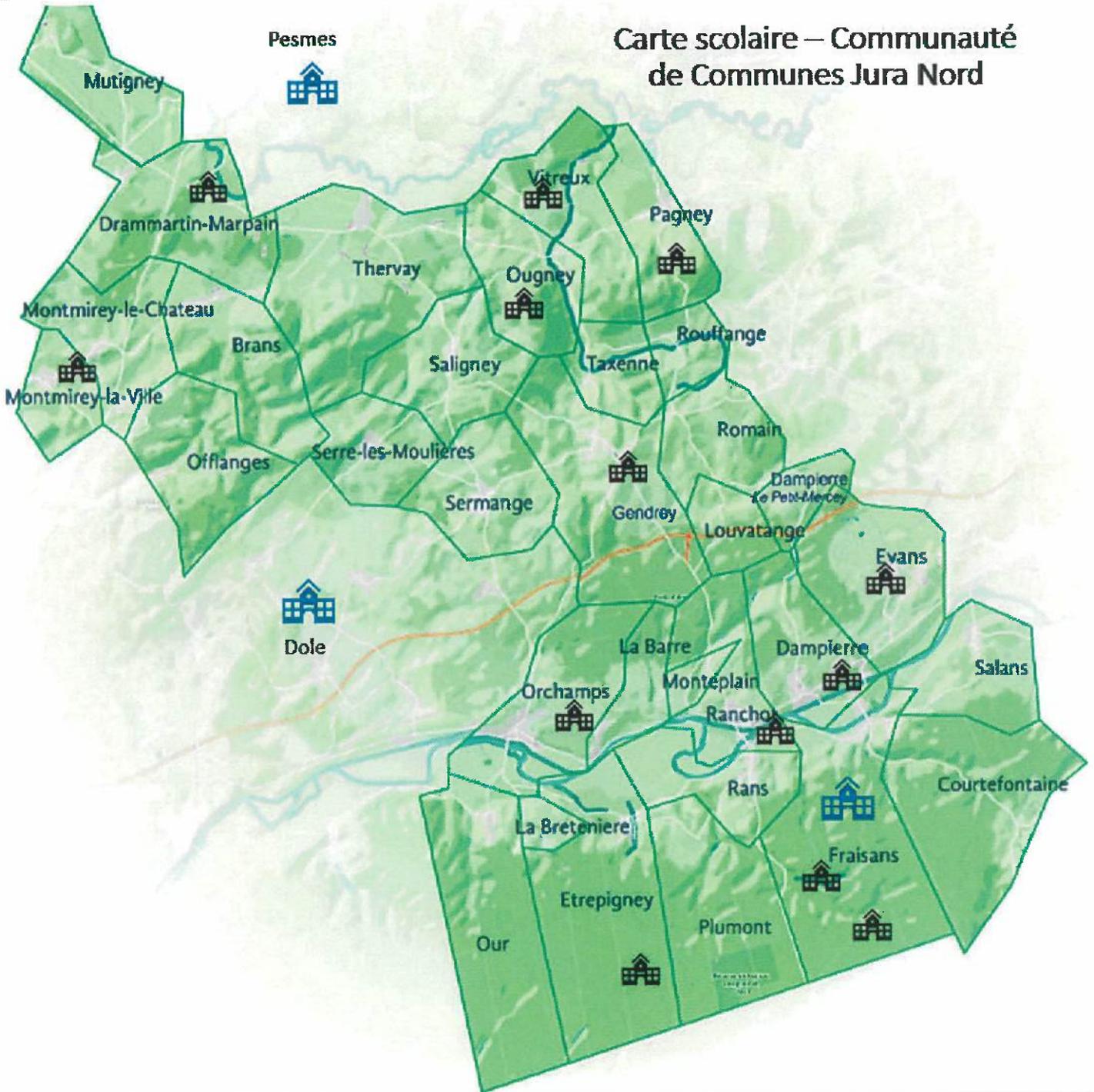
L'Offre de service de la Communauté de Communes

JURA NORD

(source : EPCI / annuaire-éducation/ Caf)

La carte scolaire (sources : EPCI/ annuaire éducation année scolaire 2022-2023)

Carte scolaire – Communauté de Communes Jura Nord



Ecoles



Collèges



Commune de Dammartin-Marpain :

- Une école primaire publique avec 8 classes : 2 classes de maternelles et 6 classes d'élémentaires. 168 élèves

Commune de Dampierre

- Une école primaire publique avec 5 classes : 2 classes de maternelles et 4 classes d'élémentaires. 134 élèves.
Ouverture d'une 3è classe de maternelles à la rentrée 2024/2025

Commune d'Étrepigny :

- Une école primaire publique avec 3 classes : 1 classe de maternelles et 2 classes d'élémentaires. 54 élèves

Commune d'Evans :

- Une école primaire publique avec 2 classes d'élémentaires : 35 élèves. Fermeture de l'école septembre 2024.

Commune de Fraisans:

- Une école maternelle publique avec 4 classes : 76 élèves
- Une école élémentaire publique avec 6 classes de primaires : 140 élèves

Fusion des 2 écoles à la rentrée de septembre 2024 (une seule direction).

- Un collège public avec 395 élèves

Commune de Gendrey :

- Une école primaire publique avec 7 classes : 2 classes de maternelles et 5 classes d'élémentaires. 175 élèves

Commune de Montmirey la Ville

- Une école primaire publique avec 3 classes : 2 classes de maternelles et 1 classe d'élémentaires. 68 élèves

Commune d'Orchamps :

- Une école primaire publique avec 7 classes : 2 classes de maternelles et 5 classes d'élémentaires. 129 élèves

Commune d'Ougney:

- Une école primaire publique avec 3 classes : 1 classes de maternelles et 2 classes d'élémentaires. 45 élèves

Commune de Pagney :

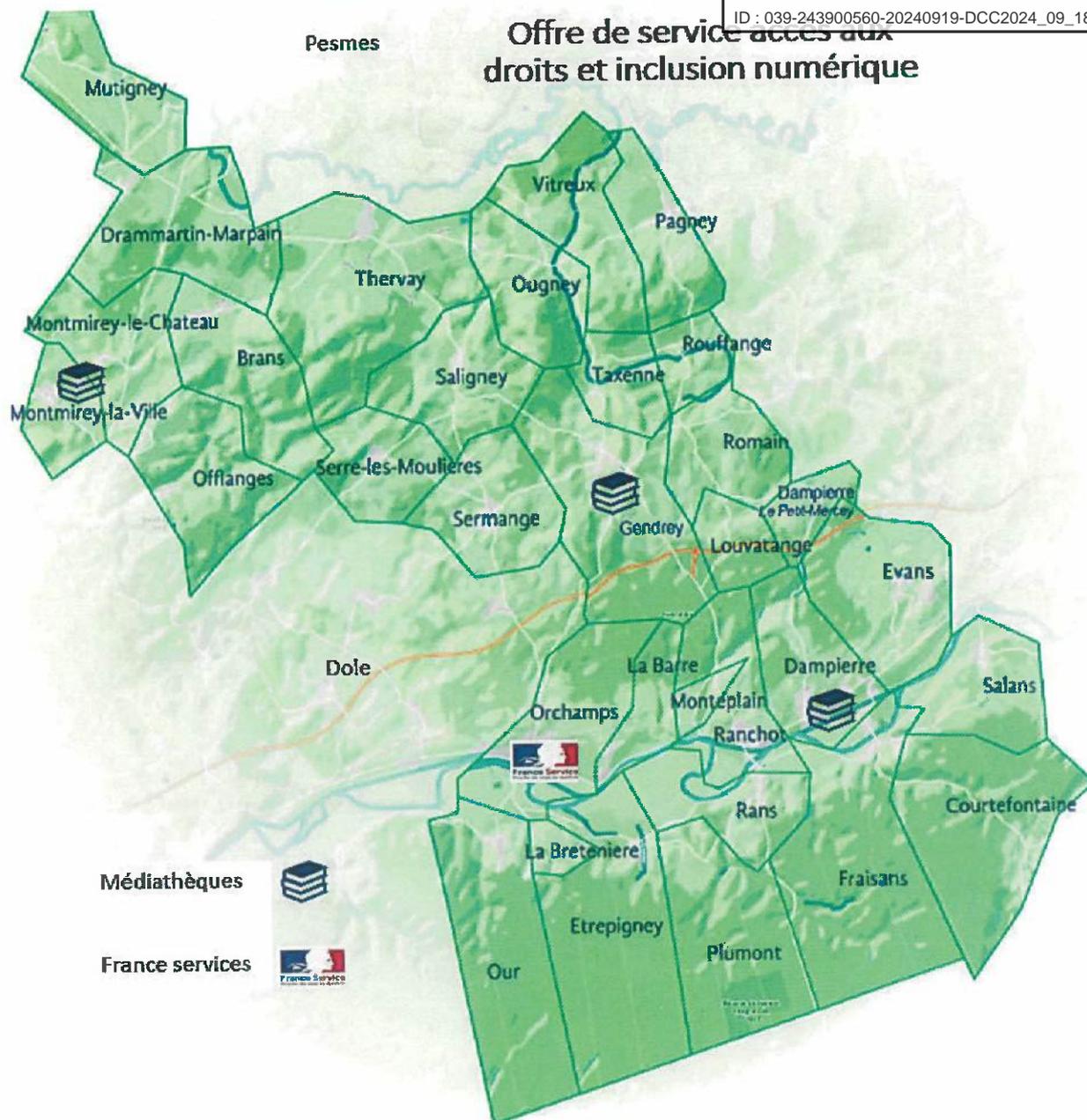
- Une école primaire publique avec 2 classes : 1 classe de maternelle et 1 classes d'élémentaires. 45 élèves

Commune de Ranchot :

- Une école primaire publique avec 5 classes : 2 classes de maternelle et 3 classes d'élémentaires. 144 élèves

Commune de Vitreux :

- Une école primaire publique avec 1 classe d'élémentaire. 22 élèves



La communauté de Communes de Jura Nord dispose d'un réseau de médiathèques implantées sur 3 communes (Dampierre, Gendrey et Montmirey La Ville) permettant une bonne couverture du territoire.

Elles permettent aux adhérents d'accéder aux prêts de livres, de documents multimédias, de jeux dans le cadre de la ludothèque, de fonds adaptés (livres gros caractères, appareil e-lecture...) et de disposer d'une grainothèque.

Elles proposent également tout au long de l'année des animations, des jeux, des conférences, des expositions, des concerts, des lectures à destination des tout-petits, un service de photocopies, des prêts de liseuses/tablettes, un accès internet et des cours informatiques.

Le territoire dispose d'une maison France Services sur la commune d'Orchamps qui propose une aide aux démarches administratives (ANTS, Caf, CPAM, France travail, poste...) et met à disposition un point d'accès internet et un service de photocopies, impressions.

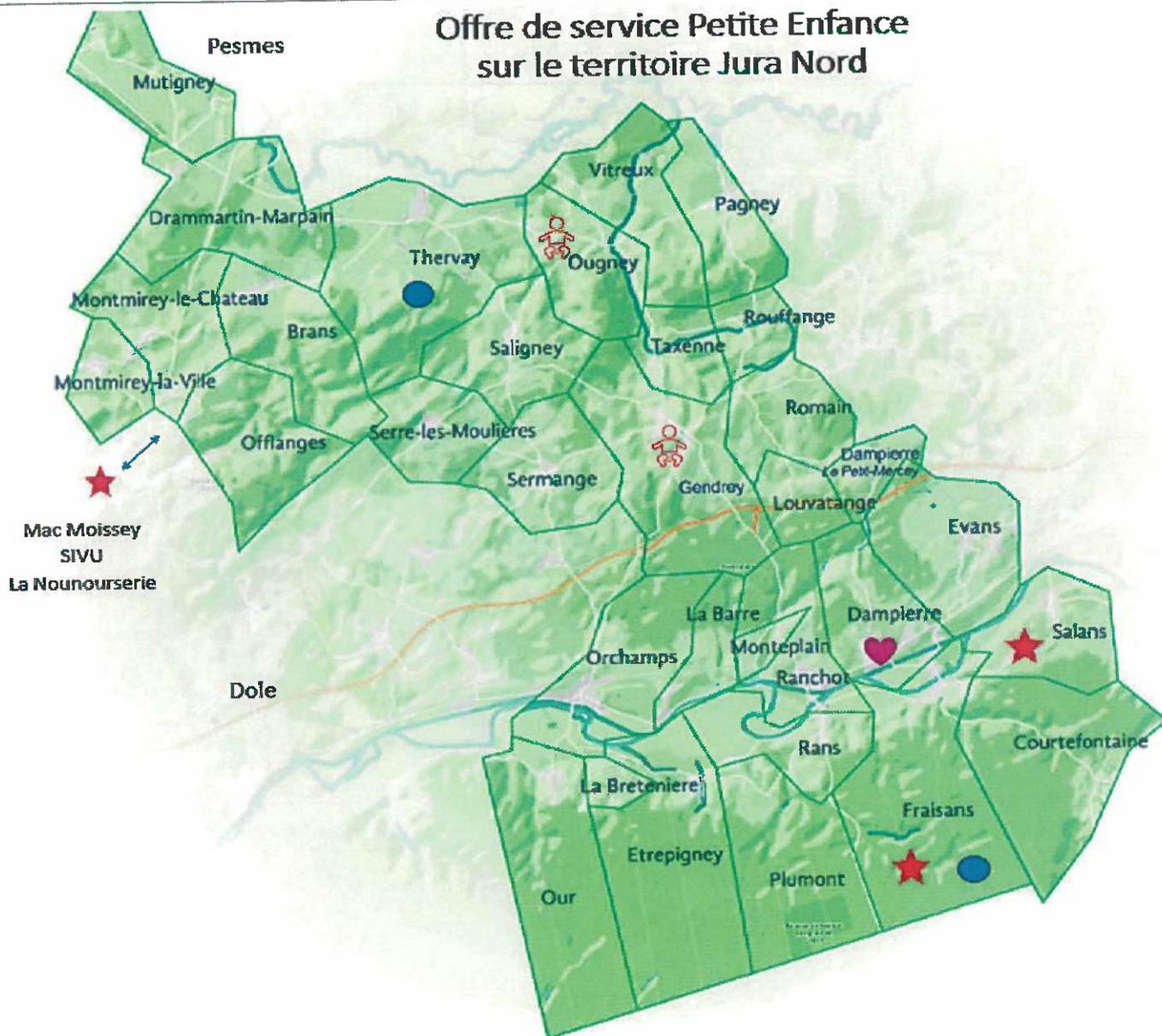


La commune de Moisey (territoire du Grand Dole) dispose d'une France Service qui répond aux sollicitations des habitants du Nord du territoire.

Plusieurs agences postales sur le territoire sur les communes d'Ougney, Dampierre, Dammartin-Marpain, Pagny, Thervay, Fraisans, Gendrey, Orchamps, Ranchot. Certains de ces agences mettent à disposition des postes informatiques à disposition des habitants et assurent une réponse de premier niveau aux sollicitations des habitants et réorientent si besoin vers France Services.

La petite enfance (source : données Caf et EPCI)

Offre de service Petite Enfance sur le territoire Jura Nord



RPE itinérant		Maison D'Assistantes Maternelles	
Multi-accueil/Micro-crèche		Atelier des familles PMI	

La Communauté de Communes dispose de **2 Etablissements d'Accueil** sur son territoire en gestion directe :

Envoyé en préfecture le 24/09/2024
Reçu en préfecture le 24/09/2024
Publié le 25/09/2024
ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE



- Un **multi-accueil collectif de 30 places** sur la commune de **Fraisans**
- Une **micro-crèche PSU de 10 places** sur la commune de **Salans**

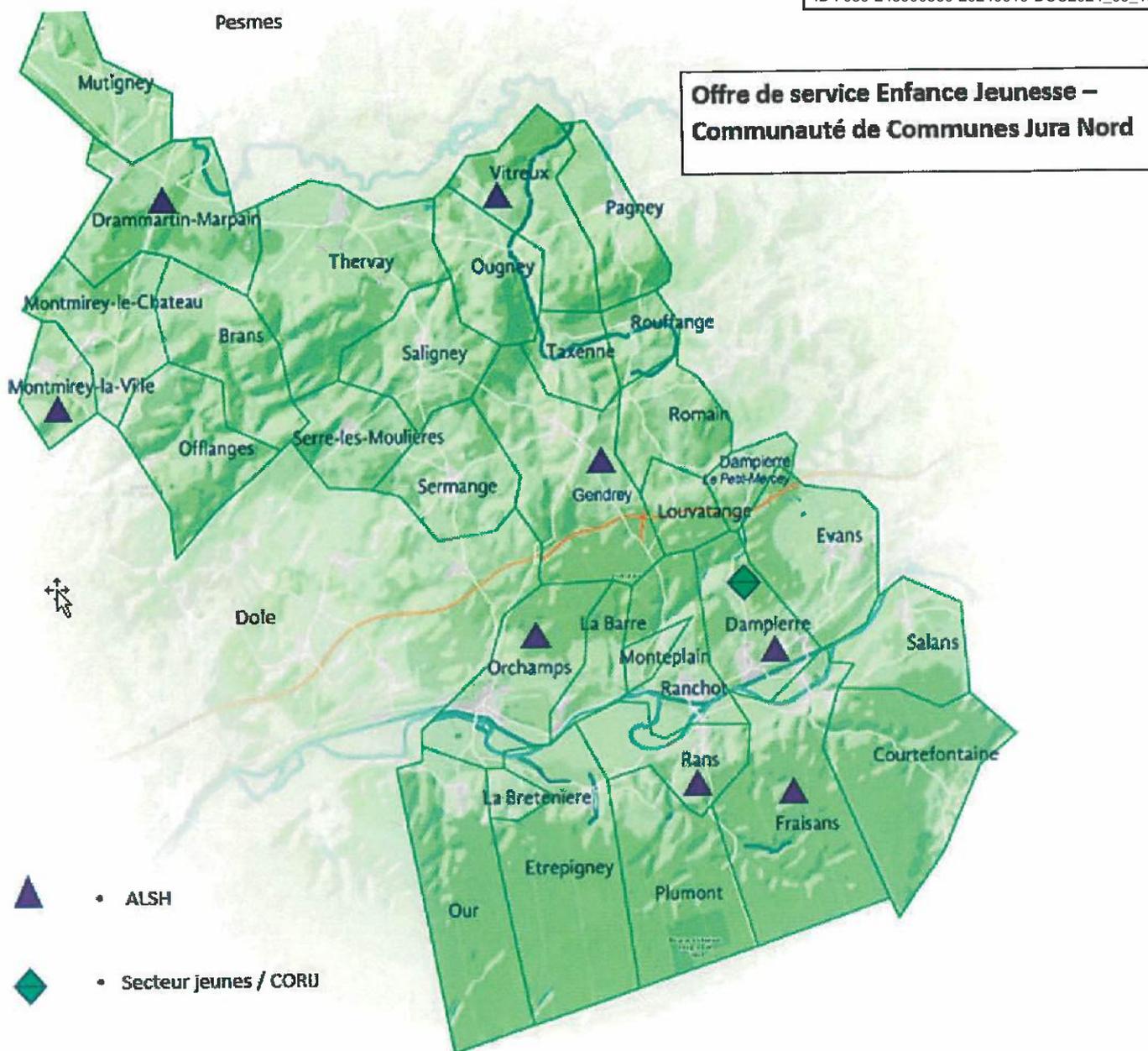
Le territoire dispose également d'un **Relais Petite Enfance géré par la Mutualité Française du Jura** sur un fonctionnement sur la base de **1.50 ETP**. Son **siège** se situe sur la commune de **Fraisans** et il fonctionne en **itinérance** sur la commune de **Thervay**.

Le **SIVU de la Nounourserie** constitué des communes de **Frasne-Les-Meulières, Moisse, Peintre et Pointre** situées sur le territoire de **Grand Dole**) et la Communauté de Communes **Jura Nord** gère un **multi-accueil de 15 places** situé sur la commune de **Moisse**.

Deux Maisons d'Assistantes Maternelles sont implantées sur le territoire :

- La MAM « **Les Chouettes Tites Poms** » située sur la commune de **Ougney** qui a ouvert ses portes fin janvier 2023 avec **2 assistantes maternelles soit 8 places d'accueil**
- La MAM « **Les P'tits Pieds Enchantés** » située sur la commune de **Gendrey** qui ses portes en août 2020 avec **3 assistantes maternelles soit 12 places d'accueil**

Un **projet de micro-crèche privée** fonctionnant sur le régime de la **PAJE** est prévu sur la commune de **RANS** avec une ouverture prévue en septembre 2025.



La Communauté de Communes dispose de 8 accueils de loisirs et 1 secteur jeunes sur son territoire en gestion directe (au 31/12/2023) :

- Un accueil périscolaire sur la commune de Vitreux
- Un accueil périscolaire sur la commune de Dampierre
- Un accueil périscolaire sur la commune de Montmirey la Ville
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur la commune de Gendrey
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur la commune d'Orchamps
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur la commune de Rans
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur la commune de Fraisans
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur la commune de Dammartin-Marpain
- Un secteur Jeune sur la commune de Dampierre

L'animation de la Vie Sociale (sources : EPCI)

Le territoire ne dispose pas de structures labellisées « Espace de Vie Sociale ». Les associations et des foyers ruraux animent le territoire.

La parentalité

En dehors de l'atelier des Familles animé par le service de protection maternelle et Infantile du Conseil départemental, il n'y a pas de services/projets d'accompagnement à la parentalité sur le territoire malgré les actions fléchées sur la précédente CTG.

Le tissu associatif (sources : annuaire-mairie)

La Communauté de Communes dispose d'un important tissu associatif sur son territoire puisqu'elle comptabilise environ **450 associations** (Cf liste des associations en annexe 1 Bis) intervenant dans divers domaines :

- Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles
- Clubs de loisirs, relations
- Action socioculturelle
- Préservation du patrimoine
- Sports, activités de plein air
- Chasse, pêche
- Amicales
- Éducation, formation
- Santé
- Associations caritatives, humanitaires
- Défense d'intérêts économiques
- Environnement, cadre de vie
- Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale
- Sécurité, protection civile
- Armée, anciens combattants
- Information communication
- Services familiaux
- Interventions sociales
- Défense des droits fondamentaux
- Activités politiques
- Etablissements médico-sociaux
- Cercle de réflexion
- Logement
- Conduite d'activité économiques

Les équipements sportifs et de loisirs (sources : EPCI)

- Gymnase intercommunal sur Fraisans
- City stades sur Dampierre, Ranchot, Ougney et Orchamps

Les équipements culturels (sources : EPCI)

- Médiathèques Gendrey Dampierre
- Compagnie de Théâtre Le Carotte
- Foyers ruraux Dampierre Ranchot Fraisans
- Batterie Fanfare Etrepigny
- Espaces des Forges
- Ecole de musique associative Jura Nord à Orchamps

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

Intervention financière de la Communauté de Communes Jura Nord

(sources : données Caf et EPCI)

	Equipement	Type de financement	Coût 2023
PETITE ENFANCE	RPE de Fraisans	Gestion déléguée Mutualité Française du Jura	78 157 €
	Multi-accueil de Fraisans	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	505 207 €
	Micro-crèche de Salans	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	89 441 €
	MAM d'Ougney	Gestion associative	
	MAM de Gendrey	Gestion associative	
ENFANCE	Accueils de loisirs périscolaire d'Evans	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	64 214 €

	Accueils de Loisirs périscolaires de Dampierre/ Gendrey/ Orchamps/ Montmirey la Ville /Rans / Vitreux/ Fraisans/ Dammartin Marpain	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	2 512 905 €
	Accueils de Loisirs extrascolaire de Fraisans / Gendrey / Orchamps / Dammartin Marpain	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	360 827 €
	Accueil de Loisirs extrascolaire de Rans	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	39 739 €
JEUNESSE	Secteur Jeunes	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	22 491 €
COORDINATION	Poste de Chargé de Coopération	Gestion directe Communauté de Communes Jura Nord	103 255 €
ASSOCIATIONS		Subventions associations-	

Depuis 2009, la Cnaf a mis en place un socle national d'intervention. Le but est de proposer :

- Les mêmes interventions sur tout le territoire
- Un accompagnement aux familles confrontées à un événement de vie fragilisant
- Une complémentarité avec les Service Prestations et Action Sociale
- Un parcours attentionné et un référent unique
- Une intervention sociale individuelle et/ou collective

Les interventions dans le domaine social, les offres de service des travailleurs Sociaux

Les travailleurs sociaux de la Caf du Jura proposent une offre de service sur le territoire à destination des familles en difficultés, des partenaires et des futurs allocataires. Les principaux domaines d'intervention sont :

- La parentalité : séparation, séances d'informations collectives (parents près la séparation), conciliation parentale, parcours naissance, décès d'un conjoint/d'un enfant
-
- Le logement : impayés de loyers, décence

- L'insertion sociale : inclusion numérique, accès aux droits, jeunesse

Thématique parentalité

Parcours séparation

1/ Offre de service séparation : accompagnement individuel

- Proposer un accompagnement individuel social global portant sur l'accès aux droits, les démarches administratives et juridiques, le budget, le logement, la parentalité. Accompagner les familles lors d'un divorce ou d'une séparation au sujet de la garde des enfants, de la pension alimentaire, de son recouvrement...

Le Public : Pour les allocataires avec charge d'enfant qui déclare ou envisage une séparation

En 2023 sur le département : 1053 parents rencontrés (+12%) avec une stabilité dans le nombre de parents ciblés et de ceux qui se sont manifestés spontanément alors qu'on relève une augmentation du nombre de parents orientés en interne et par les partenaires.

2/ Offre de service parents après la séparation : Séances d'information collectives

- Donner une information aux parents sur leurs droits, leurs devoirs et les conséquences de la séparation. Offre complémentaire de l'offre individuelle

Le Public *Pour les parents séparés ou en cours de séparation*

En 2023 sur le département : Continuité de l'action menée en partenariat avec le CIDFF, l'ASEAJ et la MSA, réalisation de séances sous forme de webinaire (6 séances avec 14 participants) ou en présentiel avec un partenariat local (3 séances en présentiel dans les EFS de Champagnole, Clairvaux et Sellières avec 5 participants)

3/ A venir « Offre de service parent seul » : accompagnement individuel

- Proposer un accompagnement individuel social global portant sur l'accès aux droits, le budget, le logement la parentalité, l'accès à l'emploi et l'insertion sociale.

Le Public : *Pour les allocataires isolés avec charge d'enfant ou déclarant une grossesse, allocataires entre 18 et 34 ans, allocataires dont le revenu brut est inférieur à un SMIC*

Accompagnement des familles endeuillées

1/ Un accompagnement individuel

- Proposer un accompagnement social global portant sur l'accès aux droits, les démarches administratives et juridiques, le budget, la parentalité, la prise en compte des aspects psychologiques de l'évènement

Le Public : *Pour les allocataires déclarant les décès d'un enfant âgé de moins de 25 ans ou une naissance sans vie ou pour les familles endeuillées par la perte d'un parent, d'un conjoint*

En 2023 sur le département : 36 familles rencontrées suite au décès d'un enfant (29 allocations décès d'enfants versées, 2 familles ont pu bénéficier d'une prise en charge de séances avec un psychologue). 48 familles rencontrée suite au décès d'un conjoint

2/ Une action collective « Ciné échange »

- Proposer la diffusion du film « Et je choisis de vivre » et un temps d'échange pour lever le tabou du deuil et mieux accompagner les familles confrontées au décès

En 2023 sur le département : une soirée organisée à Orgelet en octobre 2023 (100 personnes présentes) en collaboration avec l'association « nos étoiles ont des prénoms »

Parcours naissance : Offre naissance

- Proposer un accompagnement individuel social global portant sur l'accès aux droits, les démarches administratives et juridiques, le budget, la parentalité, l'accès aux services. Accompagner l'arrivée du premier enfant ou les naissances multiples.

Le Public : Pour les futurs parents résidant dans le Jura déclarant une première grossesse (QF<900 €) ou une naissance multiple ou parents recueillant un enfant dans le cadre d'une adoption ou tiers recueillant un enfant.

En 2023 sur le département : 31 familles rencontrées (+13), 58% sollicitent directement le service social de la Caf. 7 familles concernées par une naissance multiple

Parcours logement

1/ Un accompagnement individuel « Impayé de loyer et impayé de prêt accession »

- Proposer un accompagnement social global portant sur l'accès aux droits, les démarches administratives et juridiques, le budget, prévenir la suspension de l'aide au logement et l'engagement d'une procédure d'expulsion. Accompagner les familles en situation d'impayés de loyer ou d'accession à la propriété et prévenir les expulsions

Le Public : Pour les allocataires se trouvant en situation d'impayé de loyer ou de remboursement de prêt immobilier et bénéficiaires de l'allocation logement familiale (ALF) ou de l'allocation logement sociale (ALS)

En 2023 sur le département : 91 familles ont été concernées par l'offre / 78 rencontrées (42% ALS/58% ALF)

Des enquêtes expulsions sont réalisées par les travailleurs sociaux de la Caf lorsqu'ils sont intervenus dans le cadre d'impayés de loyers.

Le responsable de l'Unité des Travailleurs Sociaux participe aux Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (les CCAPEX) organisées par la préfecture sur les communes de Lons Le Saunier, Dole, Saint-Claude et Champagnole.

Réunions	Année 2022		Année 2023	
	Nombre de réunions	Nombre de dossiers	Nombre de réunions	Nombre de dossiers
DTS LONS	10	137	11	146
MDS SAINT CLAUDE	6	86	8	69
DTS DOLE	6	63	6	100
DTS CHAMPAGNOLE	5	56	6	62
	27	342	31	377

2/ Un accompagnement individuel « Offre de service décence »

- Contribuer à l'amélioration des conditions de logement et des conditions de vie quotidienne. Accompagner les familles résidant dans un logement non décent et contribuer à la lutte contre la non-décence du logement

Le Public : Pour les allocataires bénéficiaires d'ALF ou d'ALS dans le secteur locatif ou en accession occupant un logement non décent

Les commissions décence regroupent différents partenaires intervenant dans le domaine du logement (ADIL, SOLIHA, AJENA, CAF...). Le responsable UTS y participe. Cette commission permet de recenser les logements indécents du département par le renseignement de la base ORTHI.

En 2023 sur le département : 6 situations de non-décence (2 RV info-conseil, 4 accompagnements)
10 commissions décence / 27 dossiers examinés (17 logements classés non-décents, 4 classés en non-décence provisoire avec une médiation en cours ou à venir.

Insertion sociale

Action collective de présentation du caf.fr

- Favoriser l'inclusion numérique et faire connaître les démarches, participer à l'autonomie des jeunes.

Le Public : Pour les jeunes suivis par la mission locale, les personnes en cours de formation DAQ (dispositif en Amont de Qualification) et les apprentis du CFA de Gevingey

En 2023 sur le département : 16 interventions conduites, 200 personnes rencontrées avec une moyenne de 12 personnes/intervention et un déploiement des interventions sur l'ensemble du département

Thématique accompagnement des jeunes :

- Développer l'autonomie administrative des jeunes de 16 à 25 ans (dispositif MILO). Ce dispositif développé en partenariat avec les missions locales.
- *Le Public : Pour les jeunes qui ont des difficultés d'accès à l'emploi, d'insertion professionnelle. Ils visent également à faciliter leur accès aux droits et encourager leur autonomie dans les démarches administratives*

9 interventions conduites au titre du contrat engagement jeune (CEJ) soit 32 jeunes rencontrés. Déploiement des interventions sur les 2 missions locales du département. Interventions basées sur le volontariat des jeunes.

9 dossiers au titre du dispositif HELP (6 à la demande des allocataires via le questionnaire URSAFF, 3 sans demande de l'usager) découlant à une ouverture de droits pour l'un des dossiers.

1 session de formation au Caf.fr dans un EFS en juin (co-animation TS et CSU)

Thématique rendez-vous des droits

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



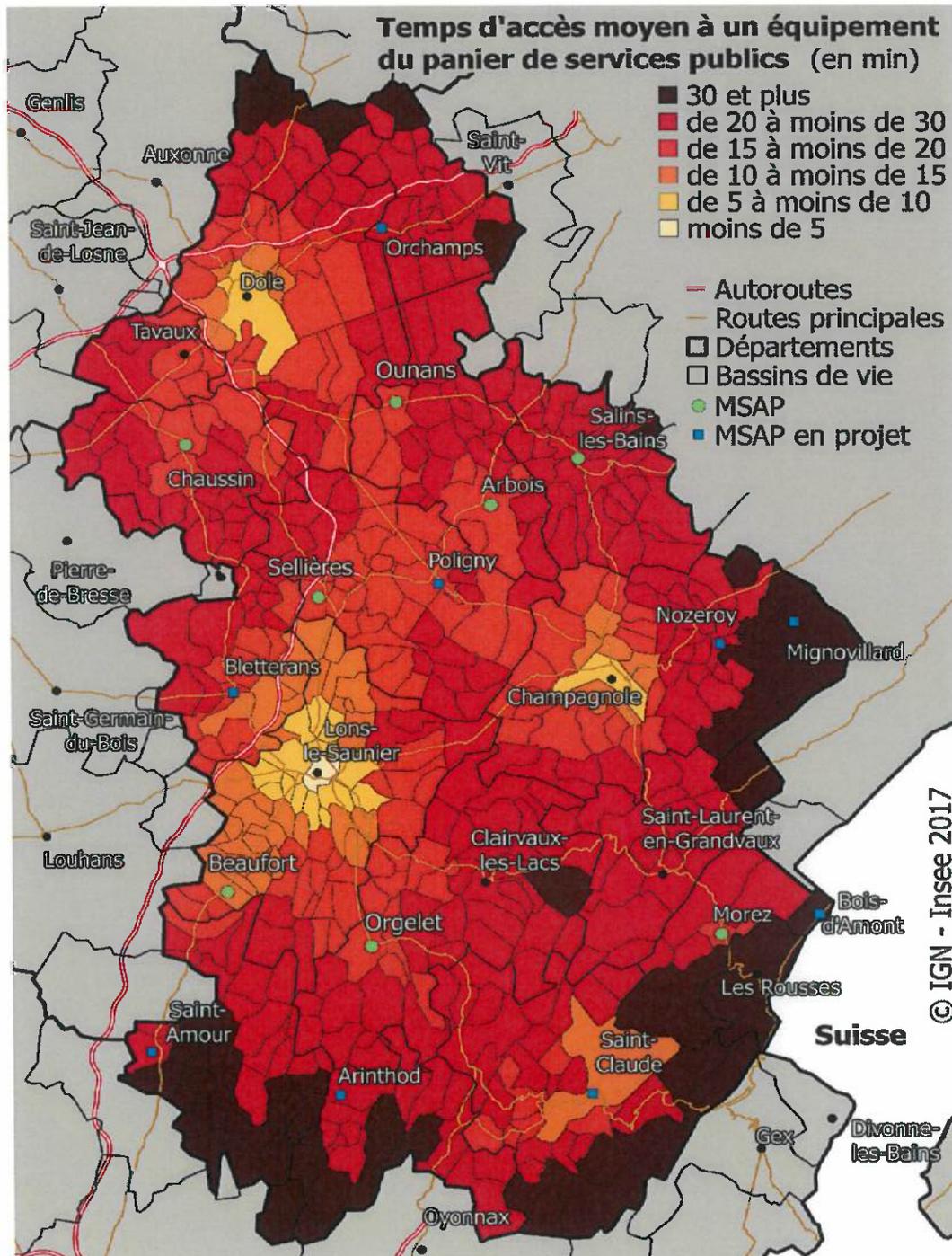
ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

- Mise en place des RV des droits conformément à la circulaire du 30 avril 2014 sur l'accès aux droits et réalisés par les TS dans le cadre de l'instruction RSA et de l'ensemble des offres de travail social

Retour des travailleurs sociaux Caf

Les principaux problèmes relevés sur ce territoire sont : Un manque de petits logements sociaux

Accès aux services



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

La CAF et la CPAM, implantées dans trois villes seulement (Dole, Lons-le-Saunier, Salins-les-Bains) offrent un accès du fait des permanences qu'elles proposent dans de nombreuses Frances Services. Toutefois on relève que les territoires situés aux frontières du Jura restent les plus éloignés des services.

La Caisse d'Allocations Familiales a plusieurs niveaux d'intervention sur le territoire :

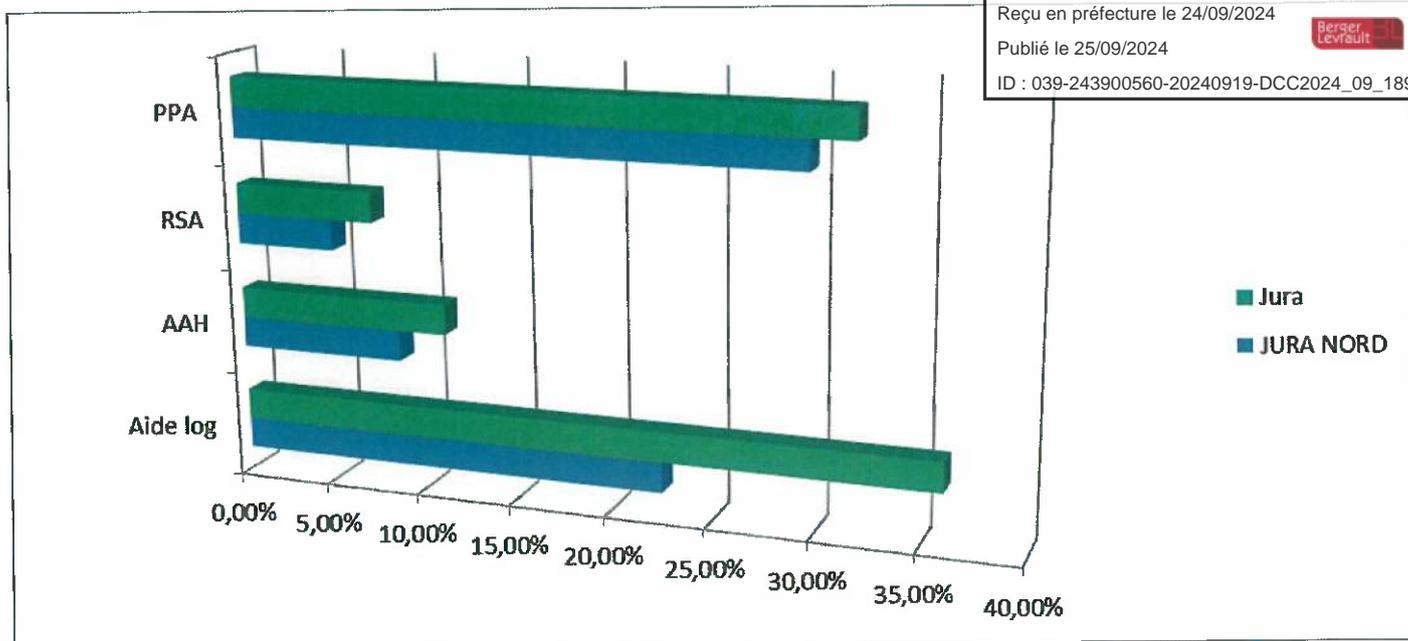
- Le versement de prestations légales aux allocataires
- Le versement de prestations extra-légales aux familles (aides individuelles, aides aux vacances...)
- Le versement d'aides au fonctionnement (prestations de service ou subventions) ou d'investissement (sous forme de subventions et/ou de prêts).

Les prestations légales versées aux allocataires :

	Communauté de Communes Jura Nord	Département du Jura
Total financement prestations 2021	10 060 761 €	226 591 628 €
Soit par allocataire et par an	5 295 €	5 180 €
Soit par personne couverte et par an	1 848 €	2 110 €

Les prestations versées sur le territoire représentent 4.44 % du total des prestations versées à l'échelle du département. **Le montant moyen versé par allocataire est légèrement supérieur au montant moyen départemental.** A contrario le montant versé par personne couverte est sensiblement inférieur sur l'EPCI.

	Communauté de Communes Jura Nord		Département du Jura	
	2021	%	2021	%
Nombre d'allocataires	1 900		43 745	
Nombre d'Aides au Logement (A.L.)	428	22.52%	15 781	36.07%
Nombre d'Allocations Adultes Handicapés (A.A.H)	167	8.79%	4 930	11.27%
Nombre de Revenus de Solidarité Active (R.S.A)	100	5.26%	3 268	7.47%
Nombre de Primes Pour l'Activité (P.P.A)	564	29.68%	13962	31.92%



Ce qui ressort visuellement c'est que la représentativité du territoire est relativement proche de celle du département.

Sur toutes les prestations les allocataires de la CC Jura Nord sont nettement moins représentés qu'au niveau départemental.

Les prestations extra-légales aux familles (aides individuelles, aides aux vacances) :

AIDES AUX FAMILLES INDIVIDUELLES 2023	Département du Jura
En montant de subventions versées	190 463 €
En montant de prêts versés	87 562 €
TOTAL	278 025 €

AIDES AUX VACANCES 2023	Département du Jura
Aides aux vacances familiales (AVF/AVE/aide transport)	306 765 €
Tickets loisirs	24 357 €
TOTAL	331 122 €

Le montant des aides directes aux familles sont peu significatives et les données à l'échelle de la Communauté de Communes sont peu représentatives.

Les aides au fonctionnement (prestations de service, subventions) et à l'investissement (subventions) :

	Equipement	Financements perçus en 2023				Fréquentation / Activité
		Bonus territoire	PSU – PSO	Subvention de fonctionnement (FILAJ - alsh)	Familles	
ENFANCE ET JEUNESSE	Accueil de loisirs périscolaire d'Evans	0 €	2 555 €	322 €	13 608 €	0 h extra h péri 0 h Tap
	Accueils de Loisirs périscolaires de Dampierre/ Gendrey/ Orchamps/ Montmirey la Ville /Rans / Vitieux/ Fraisans/ Dammartin Marpain	161 329 €	185 988 €	25 454 €	784 446 €	331 211 h péri (réalisées) 0 h Tap
	Accueils de Loisirs extrascolaire de Fraisans / Gendrey / Orchamps / Dammartin Marpain	29 792 €	26 154 €	3 900 €	67 420 €	44 259 h extra (facturées)
	Accueil de Loisirs extrascolaire de Rans	0 €	2 519 €	384 €	6 842 €	4 263 h extra (facturées)
JEUNESSE	Secteur Jeunes de Dammartin- Marpain	1 102 €	1 313 €	132 €	5 349 €	1 499 heures réalisées
E ENFA	RPE de Fraisans	23 441 €	36 731 €			1,50 ETP

	Multi-accueil de Fraisans	82 442 €	201 651 €		85 771 €	48 725 heures facturées
	Micro-crèche de Salans	30 000 €	63 888 €		38 099 €	16 594 heures facturées
	MAM d'Ougney					
	MAM de Gendrey					
COORDINATION	Poste de chargé de coopération	19 944 €				1.93 ETP
PILOTAGE	Formations BAFA/BAFD	1 918 €				2 formations

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE



	Ingénierie RPE Fraisans	1 755 €				1 action
--	----------------------------	---------	--	--	--	----------

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AEEH	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AF	Allocations Familiales
AFI	Aides Financières Individuelles
ALF	Allocation de Logement à caractère Familial
ALS	Allocation de Logement à caractère Social
APL	Aide Personnalisée au Logement
ASF	Allocation de Soutien Familial
AVF	Aides aux Vacances Familiales
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CF	Complément Familial
CMG	Complément Mode de Garde
CSP	Catégorie Socio Professionnelle
DSSD	Direction des Services Sociaux du Département
EAJE	Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETP	Equivalent Temps Plein
EVS	Espace de Vie Sociale
FAPT	Fonds d'Accompagnement Public et Territoire
FILAJ	Financement Local des Accueils du Jura
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants-Parents
MAM	Maison d'Assistantes Maternelles
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PLH	Programme Local d'Habitat
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PNR	Parc Naturel Régional
PPA	Prime d'Activité
PSO	Prestation de Service Ordinaire
PSU	Prestation de Service Unique
REAAP	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
RPE	Relais Petite Enfance

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

Berger
Levrault

ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

RSA	Revenu de Solidarité Active
RUC	Revenu mensuel par Unité de Consommation
PAJE	Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDCI	Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SMIC	Salaire Minimum de Croissance
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
ZRR	Zones Revitalisations Rurales

Le diagnostic et les échanges avec le partenaire ont permis de faire émerger les problématiques suivantes :

Petite Enfance (0-3 ans) :

Une part importante des enfants de moins de 3 ans est gardée chez une assistante maternelle. La baisse constante du nombre de ces professionnelles et le vieillissement marqué de celles encore en activité va poser un **problème de garde encore plus important dans un avenir à moyen terme**. Il reste toutefois la difficulté, rencontrée sur tout le département, pour développer l'activité d'AM du fait d'un manque d'attractivité du métier.

Le taux de couverture 2021 du territoire est de 65.8% ; ce taux est à mettre en parallèle avec le taux d'activité parental qui est relativement élevé car supérieur à 75% pour les familles ayant des enfants de moins de 3 ans (64% pour le département). Le territoire n'est pas considéré comme étant prioritaire d'après les critères nationaux car au-dessus du taux national (59.4%) mais étant en dessous à du taux départemental (66.4%), il reste un territoire sur lequel il est cohérent de développer des modes de garde.

Le MAC de Fraisans dispose à ce jour d'une importante liste d'attente. La collectivité relève néanmoins le souhait des parents d'avoir une place de garde pour leur enfant dans une structure de plus petite taille de type MC.

La structuration de l'offre d'accueil petite enfance actuelle est, géographiquement, un peu déséquilibrée puisque les 2 structures d'accueil collectives se trouvent dans la partie sud de l'EPCI.

Le nombre d'ETP agréés pour les RPE (1.5) n'est plus en adéquation avec le nombre d'assistantes maternelles encore en activité (78). L'itinérance du RPE est à ce jour limitée à la commune de Thervay.

Enjeux : maintenir et consolider une offre de garde diversifiée et équilibrée dans son implantation sur le territoire

Axes de travail identifiés :

- **Développement de MAM** (2 actuellement sur le territoire) : ce type de structure peut-être un moyen pour enrayer la perte du nombre d'AM, maintenir voire développer le nombre d'AM. A ce jour, la CCJN sans pour autant favoriser l'émergence de ce type de structure donne une subvention au démarrage d'un montant de 300 € ; une aide technique peut également être proposée (ex : création de meubles...). Les investissements et les mises à dispositions de locaux relèvent de l'échelle communale ;
- **Promotion du métier d'AM** : quelques initiatives mises en place au niveau du territoire notamment par la mutualité française du Jura (expo photos, communication sur les formations AM). Les nouvelles animatrices du RPE sont intéressées pour s'engager dans un partenariat de projet avec la CCJN. Pour précision, des séances d'analyse de la pratique sont réalisées (mission renforcée du RPE) dans les locaux du RPE le samedi matin ;
- **Développement de places à la Micro-crèche de Salans** : la structure d'accueil dispose actuellement de 10 places d'accueil avec la possibilité de créer, si les locaux le permettent, deux places supplémentaires ;
- **Création d'une micro-crèche dans le Nord du territoire** : étude en cours par le CCNJ pour créer une structure MC de 12 places. L'implantation communale n'est pas arrêtée (Thervay ou Montmirey-La Ville en fonction de la décision prise par le Grand Dole d'utiliser ou non les locaux de l'école qui peuvent leur être mis à disposition suite à sa fermeture rentrée 2025). Le choix de l'implantation de cette 3ème structure ne sera pas sans conséquence puisque cela pourrait remettre en cause le partenariat mis en place avec le MAC de Moissesey dans le cadre de la création du SIVU dont l'EPCI est membre. La pérennité de cette dernière structure pourrait être remise en cause.

- **Développement de l'itinérance du RPE** : la création d'une micro pourrait permettre de développer l'itinérance du RPE. Il pourrait d'autres communes pour plus couvrir le territoire et maintenir les ETP.

A noter la prévision d'ouverture d'une MC PAJE sur la partie sud du territoire

Enfance (3-11 ans) :

Concernant l'implantation des accueils de loisirs, la collectivité dispose d'une **couverture satisfaisante**. Pour autant, elle estime nécessaire d'actualiser sa connaissance des besoins des familles.

La collectivité relève toutefois être de plus en plus confrontée à des **difficultés de recrutement** du fait d'une restriction trop importante des diplômes reconnus par la SDJES pour l'encadrement des enfants.

La commune de Vitreux va par ailleurs accueillir un **nouveau pôle scolaire** (Ecole + ALSH périscolaire) dont la construction débutera prochainement (2025).

Enjeux : maintenir et améliorer la qualité d'accueil périscolaire et extrascolaire sur le territoire

Axes de travail identifiés :

- **Connaissance des besoins Familles** : actualisation du diagnostic des besoins globaux des Familles
- **Amélioration du bâti** : réhabilitation/ extension de l'ALSH de Fraisans (**futur proche : année à préciser ?**)

Jeunesse (12-17 ans) :

Le territoire dispose d'un accueil jeunes animé par une **nouvelle animatrice recrutée (1 ETP) courant 2023**.

A ce jour, le **secteur jeunes fonctionne uniquement en périscolaire**. L'animatrice va au-devant des jeunes en organisant notamment des interventions sur le collège de Fraisans 3 midis/semaine (2 aides aux devoirs et 1 temps de jeux).

Les jeunes ne disposent par ailleurs pas à proprement parler de locaux dédiés pour se retrouver et se retrouvent à défaut et par habitudes dans les city implantés dans plusieurs villages.

Enjeux : faire évoluer l'offre en direction des jeunes du territoire en renforçant l'accompagnement éducatif ; en encourageant la prise d'initiatives favorisant le développement de projets citoyens, culturels, sportifs proposés et pensés par les jeunes.

Axes de travail identifiés :

- **Etude des besoins des jeunes du territoire** : en cours de réalisation par l'animatrice du secteur jeunes avec une finalisation attendue début 2025 ;
- **Evolution du projet d'accueil du secteur jeunes** : développement sur l'extrascolaire à envisager dans le cadre d'activité spécifiques autour de l'orientation, la formation... et permettant d'envisager la mise en place d'une PS Jeunes (déjà positionnée sur la CTG précédente mais n'ayant pu aboutir en raison du départ de l'animatrice de l'époque).
- **Partenariats CCNJ Secteur jeunes – Collège de PESMES** : en cours d'élaboration

Handicap/Inclusion :

Face au constat d'une **progression constante des enfants accueillis en structure en situation de handicap et/ou avec des comportements difficiles de plus en plus jeunes**, les élus ont souhaité s'interroger sur les actions à mettre en place pour faciliter l'intégration de tous (de la petite enfance à l'âge adulte) en accompagnant les équipes et dans le but de sensibiliser les élus à cette problématique.

Il est d'emblée acté de ne pas se limiter à la problématique du handicap mais de réfléchir de façon plus large sur **l'accueil des enfants atteints de troubles du comportement**.

Le **personnel n'est pas à l'aise pour accueillir ces enfants de façon satisfaisante** (peur du handicap), les parents souvent dans le désarroi peuvent avoir du mal à reconnaître/avouer les problèmes rencontrés avec leurs enfants (parents démunis craignant le jugement et la stigmatisation) ce qui peut mettre les équipes en difficulté du fait du manque d'informations.

Par **manque de connaissance et d'informations**, le personnel éprouve parfois des **difficultés à recenser les situations rencontrées** (handicap pas forcément visible, de multiples handicaps sensoriels, beaucoup de troubles du comportement). Le **lien avec les parents n'est pas forcément facile, voire pas possible** (enfants arrivant par taxi) ce qui crée une coupure dans les relations professionnels/parents. Le manque de temps au quotidien (temps informel) et d'espace pour ce type d'échanges avec les parents est également souligné.

Ce **manque de temps** dédié se fait également ressentir en ce qui concerne les **échanges entre professionnels** (du type réunions pédagogiques thématiques comme cela a pu se faire par le passé).

Les **échanges entre les ACM et les écoles ne sont pas non plus systématiques** en fonction des sites ce qui ne contribue pas à favoriser la continuité pédagogique et le manque de ressources/moyens par rapport à l'EN se fait également sentir même si dans certaines situations les AESH accompagnent les enfants sur le temps périscolaire méridien (facile la liaison ACM/école, dispose d'une bonne expertise...) mais pour autant ces professionnels peuvent aussi avoir besoin de répit.

Il est relevé un **manque de connaissance des dispositifs existants et une carence de structures de soins** sur le secteur. Les professionnels aimeraient pouvoir être en mesure d'orienter les parents.

En termes de moyens, les professionnels du territoire mobilisent certains outils, l'aménagement des locaux avec du mobilier adapté, non stigmatisant est envisagé mais pas toujours possible du fait de la configuration des lieux (manque de place, espaces mutualisés).

De plus, certaines initiatives mises en place sur le territoire peuvent être facilement transposables aux autres structures : cahier de décharges, malle sensorielle, achat de livres, partenariat avec handisport dans le cadre d'une MAD de matériel... Certaines compétences internes peuvent également être mobilisées (sophrologie, yoga...)

Enjeux : Garantir la qualité accueil et d'intégration de tous les enfants y compris ceux avec des besoins particuliers (de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte)

Axes de travail identifiés :

- Accompagner la montée en compétences des équipes professionnelles : échanges de pratiques, outils entre professionnels, sensibilisation aux différents handicaps
- Evolution des pratiques/fonctionnement structures d'accueil favorisant l'échange professionnels et parents avec enfants à besoins particuliers

Accès aux droits /inclusion numérique :

Cette thématique est à ce jour entièrement portée par la France Service et de façon plus ponctuelle par les médiathèques, les postes et les communes. Il n'est pas envisagé de développement sur cette thématique dans le cadre de la CTG 2024/2028.

Espace de Vie Sociale (EVS) :

Le territoire ne dispose pas de structure d'animation de la vie sociale. Cette thématique n'a pas été identifiée comme une priorité sur la CTG 2024/2028.

Parentalité :

L'accompagnement à la parentalité est un champ d'action très faiblement investi sur le territoire de la Communauté de communes Jura Nord. En dehors de l'atelier des Familles ouvert aux parents et enfants de 0 à 3 ans et animé à Dampierre par des professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental, aucun projet ni lieu concourant à l'accompagnement des parents couvrant la période des 0-18 ans n'existe sur le territoire.

Le renouvellement de la convention territoriale globale (2024/2028) est identifié par la Communauté de communes Jura Nord comme une opportunité pour investir dans le développement de projets/services d'appui à la fonction parentale pour les parents résidant sur le territoire.

Les deux ateliers organisés sous forme de « focus group », l'un avec des professionnels du territoire (6 février 2024), l'autre avec quelques parents du territoire (5 avril 2024) ont permis de mettre en exergue différents sujets et pistes de développement.

Parmi les difficultés, préoccupations des parents et sujets à enjeux identifiés sur le territoire :

- La recherche de solutions d'accueil permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale ;
- La recherche pour les parents de jeunes enfants d'une écoute pour se (ré)assurer dans son rôle de parent ;
- La compréhension et gestion des rythmes de l'enfant et impacts sur le développement/ bien-être de l'enfant ;
- La qualité de la relation parents/enfants et impacts sur le bien-être de l'enfant et du parent ;
- La gestion des périodes charnières de transitions liées au développement de l'enfant/jeune : maison/structure d'accueil collective du jeune enfant / entrée à l'école maternelle ; entrée à l'école élémentaire ; entrée au Collège ; entrée au Lycée avec le sujet de l'orientation
- La perte de repères des parents quant aux ressources mobilisables pour accompagner leurs enfants notamment à la période de l'adolescence (santé mentale des jeunes du territoire, ...).

Enjeux > Garantir aux parents notamment de jeunes enfants (0-6 ans) des espaces (temps/lieux) sur le territoire favorisant une écoute (ré) assurante et propices à l'échange entre pairs-parents et parents/professionnels

Axe de travail identifié :

- Créer un Lieu d'Accueil Enfants-Parents en complémentarité de l'offre petite Enfance existante sur le territoire avec un portage qui pourrait s'envisager avec la Communautés de communes et dans une perspective d'itinérance à moyen terme pour couvrir l'ensemble du territoire. Ce portage permettrait aux agents EJE de la collectivité de diversifier leurs pratiques et d'intégrer cette mission dans un déroulé de carrière.

Concernant les **relations parents/professionnels**, ces derniers relèvent une **plus grande difficulté à tisser des liens** avec les parents notamment avec les familles les plus en fragilités. La **collectivité à travers la gestion de l'offre d'accueil péri et extrascolaire** et l'Education nationale constatent de manière **partagée une rigidification des postures adoptées par certains parents** ainsi qu'une **difficulté pour rencontrer les parents** (absence de contact liés aux transports en commun ou manque de disponibilités). Les parents rencontrés font ressortir le fait de ne **pas être suffisamment écoutés** par les professionnels ; de ne **pas être en réelle connaissance de ce qui se passe dans les différentes structures d'accueil** (scolaire/extrascolaire) et par le fait de ne pas être associés à la vie de ces lieux. Ces observations sont à nuancer au regard des actions entreprises par certains acteurs du territoire pour développer des liens « apaisés », « équilibrés » avec les parents favorisant la construction de liens de confiance : ateliers partagés parents/enfants proposés par le réseau des médiathèques, temps fort de rencontre école/APE ; ateliers des familles de la PMI, ...

Enjeux > Permettre aux professionnels du territoire d'être reconnus par les parents dans leur rôle d'accompagnateur/co-éducateur du développement de leur enfant/jeune et comme une ressource d'accompagnement à la parentalité ; Permettre aux parents d'être reconnus comme « Expert du quotidien de leur enfant et 1^{er} éducateur » en étant accueillis, écoutés et associés à la vie des lieux d'accueil enfants/jeunes dans le respect des rôles et compétences des différents acteurs évoluant autour de l'enfant/jeune.

Axes de travail identifiés :

- Aménager des espaces temps/lieux/instances de rencontres ouverts et favorables à la construction d'un lien de confiance durable /partage de ce qui se fait / évolutions (ex : Journée valorisant l'offre éducative du territoire auprès des parents, conseil(s) de vie des structures d'accueil,..)
- Améliorer le 1^{er} accueil de l'enfant/parent, déterminant de la relation de confiance parent/enfant/professionnel ;
- Accompagner la montée en compétences des professionnels (ex : compétences psycho-sociales, ...)
- Accompagner les « passages » des différents temps de vie de l'enfant au cours de sa journée, tout au long de son développement avec la mise en place d'actions passerelles ;
- S'appuyer sur les associations de parents d'élèves mais plus largement les parents du territoire.

Concernant les **relations partenariales**, les acteurs relèvent de manière unanime le manque d'interconnaissance et de liens entre les acteurs du territoire. La Communauté de communes est principalement reconnue par les acteurs du territoire et Familles pour son rôle de « financeur ». Les acteurs confirment le besoin de mieux se connaître pour travailler ensemble autour et avec les Familles en sortant du « clivage » Nord/Sud du territoire et la Communauté de communes le besoin de se faire connaître en tant que ressource à part entière du territoire auprès des Familles et auprès des partenaires dans un rôle de coordination/liant auprès des différents acteurs du territoire

Enjeux : Permettre aux acteurs d'identifier QUI FAIT QUOI afin d'investir la dimension partenariale autour de projets avec et pour les Familles

Axe de travail identifié :

- Initier un réseau d'acteurs réunis engagés auprès des familles du territoire avec une dimension d'accompagnement à la parentalité. (Fréquence (2 à 3 fois /an ?), fonctionnement, objectifs à définir,...)
- Travailler sur la communication pour permettre à la CCNJ de se faire connaître comme un acteur ressource auprès des Familles du territoire
- Améliorer l'information aux familles sur les ressources mobilisables sur le territoire (et voisine territoire)

Logement :

La communauté de communes relève le manque de logements sur le territoire. Pour autant, cette thématique ne semble pas être une priorité sur la CTG 2024/2028. Elle pourra éventuellement être étudiée sur la prochaine CTG en fonction des conclusions du PLUI.

A ce sujet, le PLUI ; en cours de finalisation, pointe les logements vacants sur le territoire et notamment dans les centres bourgs des communes. Des actions seront mises en place mais à l'échelle des communes. Signature fin 2024 début 2025. Retour de la préfecture attendu.

Les problématiques ci-dessus, issues du diagnostic et des échanges avec les partenaires, donnent lieu à l'élaboration d'un plan d'actions décliné en annexe 2.

Coordination :

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, 2.20 ETP étaient financés entièrement fléchés sur la jeunesse. Lors de la signature de la première CTG, les échanges entre les services Caf et ceux de la CCJN ont conduit à revoir ce financement à la baisse à hauteur d'1 ETP correspondant au poste du chargé de coopération.

Annexe 1 bis – Liste des associations

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE

Nom de l'association	Domaine	Commune
	Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles	
Cadrons la Vie	Arts graphiques, sculpture, architecture	Dampierre
Creation Loisir Action Culture (c.l.a.c.)	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Dampierre
La Ruche Aux Idées	Artisanat, bricolage, expositions	Dampierre
Les Arts A l'Ombre	Promotion de l'art et des artistes	Dampierre
Mezcla Mayor	Musique	Dampierre
Musiques En Balades	Musique	Dampierre
Association Projets Animations Creations	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Dammartin-Marpain
Atelier Creatif	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Etrepigny
Batterie Fanfare Etrepigny-ranchot	Musique	Etrepigny
Etrep'en Scène	Spectacles	Etrepigny
L'amicale de la Batterie Fanfare d'Etrepigny-ranchot	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Etrepigny
Troupe Theatrale Etrepigny	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Etrepigny
La Compagnie du Rouco	Artisanat, bricolage, expositions	Evans
Musique En Scene	Musique	Evans
Amarcord- Images Et Multimedia	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Fraisans
Arti-expo	Artisanat, bricolage, expositions	Fraisans
L'echo Musical des Forges de Fraisans	Musique	Fraisans
Mine de Passion	Arts graphiques, sculpture, architecture	Fraisans
Nuts Music	Musique	Fraisans
Voix de l'Ame	Musique	Fraisans
Association des Amis de la Bibliotheque de la Com-com (a.b.c)	Bibliothèques	Gendrey
Bodegazik	Musique	Gendrey
L'etrange de l'Art	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Gendrey
Rock O Forges	Musique	Gendrey
Top Night Et Mylene - M.c Animation	Musique	Louvatange
Musicalement Votre	Musique	Montmirey-La-Ville
La Frigoulette	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Montmirey-Le-Château
Au Diapason	Spectacles	Offlanges
Art Et Cultures	Promotion de l'art et des artistes	Orchamps
Association Aca-son	Musique	Orchamps
Blash	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Orchamps
Ecole de Musique Associative Jura Nord "emajn"	Musique	Orchamps
Fanfare d'Orchamps	Musique	Orchamps

Job Scenes	Musique	
L'as n'Co	Bibliothèques	
La Carotte	Spectacles	Orchamps
La Croisee du Livre	Expression écrite, littérature, poésie	Orchamps
Les Amis de la Musique Et de l'Harmonie de la Region d'Orchamps	Musique	Orchamps
Nelia	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Orchamps
Orchestre d'Harmonie d'Orchamps / Arc Et Senans	Musique	Orchamps
Therap'art	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Orchamps
Tobiaz le Groupe	Musique	Ougney
Association Strates	Arts graphiques, sculpture, architecture	Pagney
Cine Club Jeunes	Photographie, cinéma	Pagney
Cogip	Musique	Ranchot
H'art Monie	Promotion de l'art et des artistes	Ranchot
Myster Bidule	Musique	Ranchot
4-4-2 Studio	Musique	Rans
Big Lips Prod	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Rans
Association Bas Quartier	Musique	Salans
Dekazik	Promotion de l'art et des artistes	Salans
Groupe Accord'age	Musique	Salans
Lady.freakymoon Circus	Artisanat, bricolage, expositions	Salans
Muzlick	Pratiques d'activités artistiques ou culturelles	Salans
Nomad-circus	Promotion de l'art et des artistes	Salans
Theatre des Terres Rouges	Spectacles	Salans
Association Ali-baba	Musique	Saligney
Echo de la Serre	Musique	Sermange
Raidfish	Promotion de l'art et des artistes	Serre-Les-Moulières
Franche-comte Musique	Promotion de l'art et des artistes	Taxenne
Mylocama	Promotion de l'art et des artistes	Taxenne
	Clubs de loisirs, relations	
Association Coeur de Pigeon	Jardinage	Dampierre
Federation Nationale des Dampierre de France	Réseaux d'échanges	Dampierre
La Dampierroise	Clubs de loisirs, relations	Dampierre
La Limace Et l'Orchidee	Réseaux d'échanges	Dampierre
Millesime	Gastronomie	Dampierre
Association Sportive Et d'Education Populaire de l'Ecole de la Barre	Clubs de loisirs, relations	La Barre
La Serre A Cheval	Clubs de loisirs, relations	Dammartin-Marpain
Si Vous "osier" les Plantes	Jardinage	Etrepigny
L'act	Clubs de loisirs, relations	Evans
Association Bisontine du Gout	Gastronomie	Fraisans
Association Multivers	Activités festives	Mutigney

Les p'Tites Mains d'Offlanges	Clubs de loisirs, relations	
Pagney - Renouveau	Clubs de loisirs, relations	Pagney
Pagney Animations Loisirs	Clubs de loisirs, relations	Pagney
Pagney-jeunesse-divertissement	Clubs de loisirs, relations	Pagney
Annapurna Association	Clubs de loisirs, relations	Ranchot
Loisirs Et Culture Salanoise	Clubs de loisirs, relations	Salans
Le Bazar de Sermange	Réseaux d'échanges	Sermange
Les Volottes de Sermange	Réseaux d'échanges	Sermange
Foreverlove de Taxenne	Animaux familiers	Taxenne
	Action socioculturelle	
Association de la Fete	Comités des fêtes	Dampierre
Foyer Rural de Dampierre	Foyers ruraux	Dampierre
Les Amis de la Serre	Clubs troisième âge	Brans
Les Amis de la Forêt de Chaux	Comités des fêtes	La Bretenière
Unir Pour Construire (u.p.c.)	Comités des fêtes	La Bretenière
Comite des Fetes de Courtefontaine	Comités des fêtes	Courtefontaine
Foyer Rural de Dammartin-marpain	Comités des fêtes	Dammartin-Marpain
Quatre Villages: Une Commune (c.d.m.m)	Action socioculturelle	Dammartin-Marpain
Comites des Fetes d'Etrepigny	Comités des fêtes	Etrepigny
Foyer Rural Intercommunal d'Etrepigny-la Breteniere	Foyers ruraux	Etrepigny
Comite de Jumelage d'Evans-bauerbach	Echanges culturels internationales	Evans
Foyer Rural d'Evans	Foyers ruraux	Evans
La Rose d'Evans	Clubs troisième âge	Evans
Association Culturelle des Forges	Action socioculturelle	Fraisans
Comite des Fetes de Fraisans	Comités des fêtes	Fraisans
Foyer Rural de Jeunes Et d'Education Populaire de Fraisans	Foyers ruraux	Fraisans
Comite des Fetes de Gendrey	Comités des fêtes	Gendrey
'sans Souci'	Comités des fêtes	Louvatange
\ "le Mont du Jocker\ ""	Comités des fêtes	Monteplain
Comite des Fetes Et Loisirs 'la Brisotte'	Comités des fêtes	Montmirey-La-Ville
L'etoile Mireymontoise	Mouvements éducatifs de jeunesse	Montmirey-La-Ville
La Mireymontoise	Comités des fêtes	Montmirey-La-Ville
Club du 3e Age Et du Temps Libre "la Charme"	Clubs troisième âge	Montmirey-Le-Château
Club du 3e Age les Amis des Sources de la Combe des Avaux	Clubs troisième âge	Mutigney
Comite des Fetes de Mutigney	Comités des fêtes	Mutigney
Foyer Rural "les Grenouillers" Mutigney	Foyers ruraux	Mutigney

Chassey		
Foyer Rural d'Offlanges	Comités des fêtes	
Association Usep Jura Nord	Associations socio-éducatives	Orchamps
Fetes Et Compagnie	Comités des fêtes	Orchamps
Foyer de Jeunes Et d'Education Populaire d'Orchamps	Mouvements éducatifs de jeunesse	Orchamps
Foyer Rural d'Orchamps	Foyers ruraux	Orchamps
Societe de Saint Vincent de Paul Louise de Marillac, Conseil Departemental du Jura	Action socioculturelle	Orchamps
Tandem (association Culturelle Franco-allemande)	Echanges culturels internationales	Orchamps
Ougney Rencontre	Action socioculturelle	Ougney
Comite des Fetes d'Our	Comités des fêtes	Our
Comite des Fetes de Our	Comités des fêtes	Our
Association Amicale des Jeunes de la Campagne de Pagny	Foyers ruraux	Pagny
Plumont c'Veille	Comités des fêtes	Plumont
Comite des Fetes de Rans	Comités des fêtes	Rans
Foyer Rural de Romain-vigearde	Foyers ruraux	Romain
Association Pour l'Animation de Rouffange	Comités des fêtes	Rouffange
Club du Chene de la Farquette - 3e Age	Clubs troisième âge	Salans
Comite des Fetes de Salans	Comités des fêtes	Salans
Union Dynamique de Salans	Comités des fêtes	Salans
Le Vieux Moulin	Action socioculturelle	Saligney
Les Baladins	Action socioculturelle	Sermange
Maison des Jeunes Et de la Culture de Sermange	Maisons de jeunes	Sermange
Association Villageoise de Serre les Moulieres	Comités des fêtes	Serre-Les-Moulières
Les Campenottes de Taxenne	Foyers ruraux	Taxenne
Association d'Education Populaire de l'Ecole Libre de Thervay	Mouvements éducatifs de jeunesse	Thervay
Le Reveil du Cygne de Thervay	Comités des fêtes	Thervay
	Préservation du patrimoine	
Sauvegarde de l'Eglise Romane de Courtefontaine - Jura	Commémorations et Restaurations	Courtefontaine
Association Pour la Promotion de l'Archeologie des Paysages (a.p.a.r.c.h.)	Études historiques et du patrimoine	Dammartin-Marpain
Les Amis du Patrimoine Et de l'Environnement de Sermange	Comités de défense du patrimoine	Sermange
	Sports, activités de plein air	
Amicale Sportive Dampierre	Associations multisports locales	Dampierre
Association Sportive Et d'Education Populaire de l'Ecole de Dampierre	Sports, activités de plein air	Dampierre
Cavaliers d'Endurance Equestre Reunis (ceer) de Franche Comte	Équitation	Dampierre
Centre Equestre des Cavalous	Équitation	Dampierre
Jungle Paintball	Sports, activités de plein air	Dampierre
Mx-seven	Sports mécaniques	Dampierre
Serralta Competition	Sports mécaniques	Dampierre

Sg Motor Competition	Sports mécanique	
Mc2 Team	Sports mécanique	
Full Team	Sports mécaniques	La Bretenière
Le Gang des Vernes	Sports mécaniques	La Bretenière
Pascal Concept Moto-marie-helene Dragster, Association Dragster	Sports mécaniques	La Bretenière
Team Alex Racing	Sports mécaniques	La Bretenière
Athletes 2000	Gymnastique	Courtefontaine
Association Gymnastique Volontaire Section de Dammartin	Gymnastique	Dammartin- Marpain
Amicale des Jeunes d'Etrepigny	Sports, activités de plein air	Etrepigny
Association Sportive Etrepigny-plumont	Associations multisports locales	Etrepigny
Club de Petanque d'Etrepigny	Boules	Etrepigny
Moto Club Team Cb	Sports mécaniques	Etrepigny
Ebk 39	Sports mécaniques	Evans
Ping Chemaudin-et-vaux	Tennis de table	Evans
Roses des Sables	Sports mécaniques	Evans
Association Sportive de l'Ecole Primaire de Fraisans Usep	Sports, activités de plein air	Fraisans
Association Sportive Fraisoise	Associations multisports scolaires	Fraisans
Comite Departemental de Lutte du Jura	Sports de combat	Fraisans
Entente Cycliste de Saint-vit - Fraisans	Cyclisme	Fraisans
Hand Ball Club Fraisans (hbcf)	Handball	Fraisans
Initiation Au Parkour de Jura Nord	Sports, activités de plein air	Fraisans
Jura - Nord - Foot	Football	Fraisans
L'indépendante	Associations multisports locales	Fraisans
Les Voltigeurs	Associations multisports locales	Fraisans
Mx485	Sports mécaniques	Fraisans
Team Montagne 39	Sports mécaniques	Fraisans
Veterans Jnf	Football	Fraisans
Gendrey Association Sports Et Loisirs : G.a.s.e.l.	Associations multisports locales	Gendrey
Gym Detente "section de Gymnastique Volontaire"	Gymnastique	Gendrey
Judo Club de Gendrey	Judo	Gendrey
Le Cheval Comtois de Gendrey	Équitation	Gendrey
Union Sportive de Gendrey	Associations multisports locales	Gendrey
Rabasse Racing Team	Sports mécaniques	Montmirey-La- Ville
Hadi Taekwondo Pesmes	Sports de combat	Montmirey-Le- Château
Les Caleches d'Epona	Équitation	Montmirey-Le- Château
Union Sportive d'Offlanges	Associations multisports locales	Offlanges
Union Sportive d'Offlanges	Associations multisports locales	Offlanges

Association Sportive d'Orchamps Loisirs	Sports, activités de plein air	Orchamps
Association Sportive de l'Ecole Primaire	Associations multisports	Orchamps
Comite Departemental de Cyclotourisme du Jura	Cyclisme	Orchamps
E-mecasports	Sports mécaniques	Orchamps
Judo Club d'Orchamps	Sports de combat	Orchamps
La Boule d'Or	Boules	Orchamps
Societe Regionale de Tir d'Orchamps	Tir, javelot	Orchamps
Team Awg Auto Passion	Sports mécaniques	Orchamps
Team Montagne Performances	Sports mécaniques	Orchamps
Tennis Club d'Orchamps	Tennis	Orchamps
Addict Fitness	Gymnastique	Ougney
Association Villageoise Sports, Loisirs Et Culture (avslc)	Sports, activités de plein air	Ougney
Le Petanque d'Ougney	Boules	Ougney
Tennis du Val de Veze	Tennis	Ougney
Bourgogne Franche-comte Team-auto	Sports mécaniques	Pagney
Team Cedric Racine Competition	Sports mécaniques	Pagney
Jet Foot Association	Football	Plumont
Association Airsoft Ghost Shooter	Sports, activités de plein air	Ranchot
Cercle Motonautique de Franche-comte	Nautisme, glisse sur eau	Ranchot
Football Club Rans-ranchot	Football	Ranchot
Jura Nord Passion Velo Tout Terrain	Cyclisme	Ranchot
Les Accros des Gouffres Et les Affoles de la Falaise Dite "Iagaf"	Activités de plein air	Ranchot
Association Sportive Tout Terrain de la Bruyere	Sports mécaniques	Rans
Foot-ball Club de Rans	Football	Rans
Association Salans Sport Competition	Équitation	Salans
Athletique Club de Salans	Associations multisports locales	Salans
Cavaliers de Salans	Équitation	Salans
Comme Un Envol	Autres arts martiaux	Salans
Liberty Young	Sports, activités de plein air	Salans
Ligue de Billard de Franche-comte	Sports, activités de plein air	Salans
Petite Fee	Équitation	Salans
Star Basket Jura Nord	Basket-ball	Salans
Team Nse	Sports mécaniques	Salans
Trial Passion Performance	Sports mécaniques	Salans
Manapany Paintball	Tir, javelot	Saligney
Association Model Air Club (amac) de Sermange	Sports aériens	Sermange
Comite Departemental du Sport Adapte du Jura	Sports, activités de plein air	Sermange
Cavaliers de Franche-comte	Equitation	Serre-Les-Moulières

Avenir Sportif de Thervay	Associations multisports locales	
Entenete Sportive de Thervay	Football	
Vitrea	Sports, activités de plein air	Vitreux
Chasse pêche		
Association Agreee Pour la Peche Et la Protection du Milieu Aquatique F.r.d. (fraisans - Ranchot - Dampierre)	Pêche	Dampierre
Association Communale de Chasse Agreee de Dampierre	Chasse	Dampierre
Les Allevins	Pêche	Dampierre
Societe de Peche Et de Pisciculture l'Amicale du Canton de Dampierre	Pêche	Dampierre
Association Communale de Chasse Agreee de la Barre	Chasse	La Barre
Association Communale de Chasse Agreee de Brans	Chasse	La Barre
Societe de Chasse de Brans	Chasse	La Barre
Association Communale de Chasse Agreee de la Breteniere	Chasse	La Bretenière
Association Communale de Chasse Agreee de Malange	Chasse	La Bretenière
Association Communale de Chasse Agreee de Courtefontaine	Chasse	Courtefontaine
Association Communale de Chasse Agreee de Dammartin-marpain	Chasse	Dammartin-Marpain
Societe Intercommunale de Chasse Dammartin-montmirey le Chateau	Chasse	Dammartin-Marpain
Association Communale de Chasse Agreee d'Etrepigny	Chasse	Etrepigny
Association des Proprietaires Riverains de la Doulonne	Pêche	Etrepigny
Societe de Chasse 'notre Dame d'Etrepigny Et de Plumont'	Chasse	Etrepigny
Association Communale de Chasse Agreee d'Evans	Chasse	Evans
Association Communale de Chasse Agreee de Petit Mercey	Chasse	Evans
Amicale de la Chasse du Prince de Bauffremont	Chasse	Fraisans
Amicale des Chasseurs de Fraisans	Chasse	Fraisans
Association Communale de Chasse Agreee de Fraisans	Chasse	Fraisans
Association Communale de Chasse Agreee de Gendrey	Chasse	Gendrey
La Diane de Gendrey	Chasse	Gendrey
Association Communale de Chasse Agreee de Louvatange	Chasse	Louvatange
Association Communale de Chasse Agreee de Montepain	Chasse	Montepain
La Protectrice	Chasse	Montepain

Association Communale de Chasse Agreee de Montmirey la Ville	Chasse	Montmirey-La-Ville
Association de Chasse de Montmirey la Ville	Chasse	Montmirey-La-Ville
Association Communale de Chasse Agreee de Montmirey le Chateau	Chasse	Montmirey-Le-Château
La Perdrix de Montmirey	Chasse	Montmirey-Le-Château
Societe de Chasse de Montmirey le Chateau	Chasse	Montmirey-Le-Château
Association Communale de Chasse Agreee de Mutigney-chassey	Chasse	Mutigney
Association Communale de Chasse Agreee d'Offlanges	Chasse	Offlanges
Association Communale de Chasse Agreee d'Orchamps	Chasse	Orchamps
Rallye la Breteniere (societe de Chasse)	Chasse	Orchamps
Association Communale de Chasse Agreee d'Ougney	Chasse	Ougney
La Gelinotte	Chasse	Ougney
Association Communale de Chasse Agreee d'Our	Chasse	Our
Le Rallye des Fontenottes	Chasse	Our
Les Oursons de la Gaunette	Chasse	Our
Association Communale de Chasse Agreee de Pagney	Chasse	Pagney
La Diane	Chasse	Pagney
La Saint-hubert du Val-miot	Chasse	Pagney
La Tourterelle	Chasse	Pagney
Association Communale de Chasse Agreee de Plumont "la Renardière"	Chasse	Plumont
Association de Peche du Ruisseau de Malfroy, A Plumont	Pêche	Plumont
La Renardiere	Chasse	Plumont
A.i.c.a. Monteplain	Chasse	Ranchot
Amicale de Ranchot Et Monteplain	Chasse	Ranchot
Association Communale de Chasse Agreee de Ranchot	Chasse	Ranchot
Association Communale de Chasse Agreee de Rans	Chasse	Rans
La Truite de la Doulonne	Pêche	Rans
Peche Communale Et Sportive de Rans	Pêche	Rans
Association Communale de Chasse Agreee de Romain	Chasse	Romain
Association Communale de Chasse Agreee de Rouffange	Chasse	Rouffange
Association de Chasse Saint Hubert d'Ougney	Chasse pêche	Rouffange
Association Communale de Chasse Agreee de Salans	Chasse	Salans
Association Communale de Chasse Agreee "la Panthere" de Saligney	Chasse	Saligney

La Panthere	Chasse	
Le Gravolon	Pêche	
Association Communale de Chasse Agréee de Sermange	Chasse	Sermange
La Diane	Chasse	Sermange
Association Communale de Chasse de Serre les Moulieres	Chasse	Serre-Les-Moulières
Association Communale de Chasse Agréee de Taxenne	Chasse	Taxenne
Association Communale de Chasse Agréee de Thervay "le Cor"	Chasse	Thervay
Association de 'brochet de l'Ognon' - Thervay Jura- Pour la Peche Et la Protection du Milieu Aquatique	Pêche	Thervay
Association 'la Breme de l'Ognon' Pour la Peche Et la Protection du Milieu Aquatique	Pêche	Vitreux
Association Communale de Chasse Agréee de Vitreux	Chasse	Vitreux
La Gelinotte de Vitreux	Chasse	Vitreux
Societe de Chasse Saint Hubert	Chasse	Vitreux
	Amicales	
Association des Riverains de la Rn 73	Amicales	Dampierre
La Route de l'Espoir	Amicales	Dampierre
Les Amis de Vincent	Associations de personnes handicapées	Dampierre
Stoppons les Nuisances Routieres	Amicales	Dampierre
L'esperoir Pour Jade	Associations de personnes handicapées	La Barre
Les Riottes de Cinq Cens	Amicale de personnes originaires d'une même région	Etrepigny
Association des Ouvriers Forestiers de l'Office National des Forets de Dole	Association du personnel d'une entreprise	Fraisans
Club d'Expedition Survie	Amicales	Fraisans
Espoir Et Fraternelle Tsiganes de Franche-comte	Amicale de personnes originaires d'un même pays	Fraisans
Comite des Festivites Equestres	Amicales	Louvatange
Association Culturelle Et de Loisirs de Montmirey le Chateau	Associations de classe d'âge	Montmirey-Le-Château
Amicale des Anciens Orchamps la Barre	Associations de classe d'âge	Orchamps
Association Joie Et Partage	Associations de classe d'âge	Orchamps
Chihuahua Team	Amicales	Orchamps
Maison du Patrimoine	Amicales	Orchamps
Association des Amis de l'Abbaye d'Acey	Amicales	Ougney
Association Franc Comtoise Pour la Prevention En Orthophonie (a.f.c.p.o.)	Organisation de professions	Pagney
Groupe d'Etudes, de Propositions Et d'Informations Communales	Amicales	Pagney
Club du 3eme Age "ranch'ot"	Associations de classe d'âge	Ranchot
Jura-expo	Amicales	Ranchot
L'amicale des Retraites de Tefal Dampierre	Groupements d'entraide et de solidarité	Saligney
Dynamique-telethon-vitreux	Amicales	Vitreux
	Éducation formation	

Association des Parents d'Eleves de Dampierre	Parents d'élèves	Dampierre
Force Etudiante	Associations d'élèves	Dampierre
Association des Parents d'Eleves la Petite Fontaine	Parents d'élèves	Dammartin-Marpain
Association des Parents du Rpi Champagne Dammartin Mutigny	Parents d'élèves	Dammartin-Marpain
Association de Defense Et de Soutien du Regroupement Scolaire A Etrepigny	Parents d'élèves	Etrepigny
Croqu'vacances	Parents d'élèves	Etrepigny
Proxi Miam	Associations périscolaires	Etrepigny
Association de Parents d'Eleves d'Evans (apee)	Parents d'élèves	Evans
Association de Parents d'Eleves de l'Ecole Publique d'Evans "mon Ecole Mon Village"	Parents d'élèves	Evans
Association des Conseillers En Formation Continue de Franche-comte (acfcfc)	Établissement de formation professionnelle	Evans
Amicale du College de Fraisans	Associations du personnel d'établissements scolaires	Fraisans
Ape College Eiffel	Parents d'élèves	Fraisans
Association des Parents d'Eleves de l'Ecole Primaire de Fraisans	Parents d'élèves	Fraisans
Les Louveteaux de Fraisans	Parents d'élèves	Fraisans
Association du Val d'Embrun	Organisation de professions enseignantes	Gendrey
Centre d'Information Et de Vulgarisation Pour l'Agriculture Et le Milieu Rural (c.i.v.a.m.)	Éducation formation	Montmirey-Le-Château
Association des Parents d'Eleves des Ecoles Primaires d'Orchamps	Parents d'élèves	Orchamps
Federation des Conseils de Parents d'Eleves, Conseil Local des Parents d'Eleves du Regroupement Pedagogique de Pagny-ougney- Vitreux	Parents d'élèves	Ougney
Les Petits Paviou	Œuvres sociales pour les élèves	Ougney
Les Anciens de l'Ipea de Byans/doubs	Associations d'anciens élèves	Plumont
Association de Parents d'Eleves Groupe Concordia	Parents d'élèves	Ranchot
Association des Parents d'Eleves du Regroupement Pedagogique de Rans-ranchot-monteplain	Parents d'élèves	Ranchot
Association Autonome des Parents d'Eleves du College de Fraisans	Parents d'élèves	Rans
Association des Parents d'Eleves des Ecoles Publiques de Salans	Parents d'élèves	Salans
Association des Parents d'Eleves de l'Ecole Privée de Thervay	Parents d'élèves	Thervay
	Santé	
Le Cerm de Franche Comte (cercle d'Etude Et de Recherche En Mesotherapie)	Santé	Dampierre
Association Pour la Recherche Et l'Enseignement En Nephrologie	Santé	Etrepigny

Association de Perfectionnement En Ressources Humaines (a.p.r.h)	Santé	
Association des Donneurs de Sang d'Orchamps	Don de sang, d'organe	Orchamps
Association de la Maison de Sante de Pagney	Centres médicaux	Pagney
La Bougie Qui Chante	Aide aux malades	Taxenne
Associations caritatives, humanitaires		
Organisation de Recherches d'Enfants Perdus de Vue Ou Disparus	Associations caritatives intervenant au plan international	Brans
Un Desert, Deux 4l	Associations caritatives, humanitaires	Offlanges
Association France-sahel	Secours financiers	Saligney
Défense d'intérêts économiques		
Amap de la Source - Association Pour le Maintien d'Une Agriculture Paysanne	Associations d'exploitants agricoles	Dampierre
Comite Cantonal d'Epargne de Dampierre	Association d'actionnaires, d'épargnants	Dampierre
Comite d'Etude Et de Liaison des Associations A Vocation Agricole Et Rurale En Franche-comte (celevar Franche-comte)	Défense d'intérêts économiques	Brans
Les Compagnons des Rondelots	Défense d'intérêts économiques	Brans
Promenade Historique Dans la Vallee de l'Ognon	Représentation d'intérêts économiques sectoriels	Dammartin-Marpain
Les Bouilleurs Récoltants D'étrepigny	Défense d'intérêts économiques	Etrepigny
Association Pour le Droit Au Travail de la Rn 73	Défense d'intérêts économiques	Evans
Union Commerciale Et Artisanale de Fraisans	Amicales de commerçants	Fraisans
Comite Local d'Epargne de Gendrey	Association d'actionnaires, d'épargnants	Gendrey
Comite Local d'Epargne de Montmirey le Chateau	Association d'actionnaires, d'épargnants	Montmirey-Le-Château
Amap des Halles d'Orchamps	Groupement d'entreprises	Orchamps
Union Commerciale Et Artisanale Orchampoise	Amicales de commerçants	Orchamps
Association des Commerçants Et Artisans de la Vallee de l'Ognon	Amicales de commerçants	Ougney
Union Artisanale Et Commerciale du Val-de-veze	Amicales de commerçants	Pagney
Espace - Monde	Association à but commercial	Rans
L'agro-écologie En Mouvement	Associations d'exploitants agricoles	Serre-Les-Moulières
Environnement, cadre de vie		
Association Communale de l'Etang du Patouillet	Protection de sites naturels	Dampierre
Association des Riverains de l'Ognon	Préservation de la faune sauvage	Dammartin-Marpain
Ecole Associative "la Vie Simplement"	Défense et amélioration du cadre de vie	Dammartin-Marpain
Villages de la Foret de Chauz	Environnement, cadre de vie	Etrepigny
Comite de Defense Sud Serre (codesse)	Comités de défense	Louvatange
Collectif Solidaire, Ecologiste Et Citoyen du Canton de Montmirey-le-chateau	Défense et amélioration du cadre de vie	Montmirey-Le-Château
Sauvons le Massif de la Serre	Environnement, cadre de vie	Offlanges

Rassemblement Contre les Pollutions de la Nature	Pollutions, assainissement	
Association du Pagney Fleuri	Environnement, cadre de vie	Pagney
Association Pour la Protection des Paysages, de l'Habitat Et des Habitants du Canton de Gendrey (aphcg)	Comités de défense	Pagney
Vivre A Rans	Environnement, cadre de vie	Rans
Pour la Protection de Rouffange	Comités de défense	Rouffange
Sauvegarde de la Vallée de Salans Et St Vit	Comités de défense	Salans
Association Ispahan	Préservation de la faune sauvage	Sermange
C.t.s Club Troglonaute de Sermange	Espaces naturels	Sermange
Fleurir Vitreux	Espaces naturels	Vitreux
	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale.	
Comite d'Environnement Et d'Action Sociale (c.e.a.s.)	Comités de défense et d'animation de quartier	Dampierre
Accueil Accompagnement Insertion : Aai	Entreprises d'insertion	Fraisans
L'auberge	Comités de défense et d'animation de quartier	Sermange
	Sécurité, protection civile	
Amicale du Corps des Sapeurs Pompiers de Dampierre	Amicale de sapeurs pompiers	Dampierre
Amicale des Sapeurs Pompiers de Fraisans	Amicale de sapeurs pompiers	Fraisans
Amicale des Sapeurs Pompiers du C.i.s de Chaux	Amicale de sapeurs pompiers	Fraisans
Amicale des Sapeurs Pompiers de Gendrey	Amicale de sapeurs pompiers	Gendrey
Amicale des Sapeurs Pompiers de Montmirey le Chateau	Amicale de sapeurs pompiers	Montmirey-Le-Château
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Orchamps	Amicale de sapeurs pompiers	Orchamps
Amicale du Corps de Sapeurs Pompiers de Pagney	Amicale de sapeurs pompiers	Pagney
Amicale des Sapeurs Pompiers de Ranchot	Amicale de sapeurs pompiers	Ranchot
Amicale des Sapeurs-pompiers de Rans	Amicale de sapeurs pompiers	Rans
Amicale des Sapeurs Pompiers de Thervay	Amicale de sapeurs pompiers	Thervay
Association Jeunes Sapeurs Pompiers Nord Jura	Cours de secourisme	Thervay
	Armée, anciens combattants	
Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants Algerie/tunisie/maroc - Toe Et Veuves du Canton de Dampierre	Anciens combattants	Dampierre
Section des Anciens Combattants d'Orchamps	Armée, anciens combattants	Etrepigny
Association Fraternelle des Anciens Combattants Et Victime de Guerre Ex Canton de Gendrey	Anciens combattants	Gendrey
Amicale Ffi du Groupe Panthere	Anciens combattants	Orchamps
Association des Opex du Jura Et des Environs	Anciens combattants	Ougney
	Information communication	
Journalisme Club	Information communication	Dampierre

Association Cantonale d'Initiation A l'Informatique	Information communication	
Digital Pictures	Presse, édition	Pagney
	Services familiaux	
Club du 3eme Age Sourires d'Automne	Maisons de retraite	Dampierre
Les Amis de la Serre (section 3e Age)	Maisons de retraite	Brans
Club du 3eme Age Rencontre Et Amitie	Maisons de retraite	Fraisans
Les p'Tits Pieds Enchantes	Crèches, garderies	Gendrey
Club 3eme Age, Temps Libre-amitie	Maisons de retraite	Orchamps
Le Monde des Bisousnouns	Crèches, garderies	Rans
	Interventions sociales	
Association des Familles Nombreuses du Canton de Dampierre	Associations familiales	Dampierre
Association Familiale Rurale de Dampierre	Interventions sociales	Dampierre
Association Locale des Aides Familiales Rurales de Dampierre Fraisans Et Evans	Interventions sociales	Dampierre
Gerahepa de Franche-comte (groupe d'Etudes Et de Recherche Pour l'Animation Et l'Humanisation Dans les Etablissements de Personnes Agees.	Interventions sociales	Dampierre
Association Familiale Rurale de Brans	Interventions sociales	Brans
Association d'Ouvriers du Canton de Dampierre	Aide à l'insertion des jeunes	Etrepigny
Club de la Citadelle	Associations familiales	Evans
Association des Familles Pichegru	Associations familiales	Fraisans
Foyer Socio-educatif du College de Fraisans	Foyers socio-éducatifs	Fraisans
Foyer Socio-educatif Fraisanois	Foyers socio-éducatifs	Fraisans
Association Familiale Rurale du Canton de Gendrey	Associations familiales	Gendrey
Centre Paysan de Gendrey	Associations familiales	Gendrey
Association des Descendants de Jean-jacques Chifflet, Dite Association Chifflet	Associations familiales	Montmirey-La-Ville
Association Familiale Rurale de Montmirey la Ville	Associations familiales	Montmirey-La-Ville
Association Familiale Rurale du Canton de Montmirey le Chateau	Associations familiales	Montmirey-Le-Château
Centre de Soins d'Orchamps	Interventions sociales	Orchamps
Aides Familiales Rurales de Ranchot Montepain Rans Et Dampierre	Interventions sociales	Ranchot
Agapao	Interventions sociales	Saligny
Association Pour la Gestion de la Maison Communale de Sermange	Interventions sociales	Sermange
Harcelement Association de Reflexion Et de Soutien 39 (hars 39)	Interventions sociales	Sermange
Association Familiale du Canton de Gendrey	Associations familiales	Vitreux
	Défense de droits fondamentaux	
Association Franc Comtoise Pour le Désarmement Nucléaire Unilatéral de la France	Défense de droits fondamentaux	Dampierre

Association Citoyenne D\entraide Et de Solidarite de Dammartin - Marpain (A C I E S)	Défense des droits de l'Homme	
	Activités politiques	
Association des Maires Et Maires	Associations politique	Dampierre
Association Pour le Financement de la Campagne de Claude Chauvey.	Action politique globale	Pagney
Comite Franc-comtois Pour le Renouveau National	Activités politiques	Pagney
	Etablissements médico-sociaux	
La Marche de Melvyn	Aide sociale aux handicapées	Ranchot
	Cercle de réflexion	
Club 160	Clubs de réflexion	Fraisans
Arbre de Vie	Associations philanthropiques	Thervay
	Logement	
Association d'Animation,de Loisirs Et de Culture de la Residence Georges-bourgeois	Associations de locataires, de propriétaires	Dampierre
	Conduite d'activités économiques	
Association "les Amis d'Articom"	Conduite d'activités économiques	Fraisans
Groupement d'Employeurs du Massif de la Serre	Conduite d'activités économiques	Montmirey-Le-Château

PLAN D'ACTIONS CTG Jura nord 2024-2028

ANNEXE 2

Code couleur thématique
petite enfance
Enfance
Parentalité
Jeunesse
handicap

petite enfance-enfance
petite enfance-enfance- parentalité
autres thématiques

Axes stratégiques	N° Objectif	Objectifs	N° de l'action	Actions	Porteur(s)	Financé(s)	Période de mise en œuvre de l'action	Indicateurs de réalisation de l'objectif	commentaires
A - Développer une politique de ressources humaines favorisant la professionnalisation des équipes	1	Poursuivre la politique de recrutement des métiers de la petite enfance et enfance	1.1	Renforcer l'attractivité des métiers de l'enfance par des annonces attractives, par un réajustement du niveau salarial... Envisager la prise en charge du financement (partielle ou intégrale) des formations et travailler avec la SDJES pour l'ouverture à d'autres diplômés pour l'animation	CCJN/ SDJES/CAF	Chargé de coopération Responsable RH	2025/2028	Nombre d'annonces, nombre de candidats reçus, nombre de formations financées, nombre de personnes formées	
			1.2	Mettre en place des actions de promotions des métiers petite enfance (EAJE et AM) et enfance (Aish) et travailler sur les outils de communication de la Cco (site internet...)	CCJN Mutualité Française du Jura CAF PMI SDJES	Chargé de coopération Adjointe Service enfance Animatrices RPE Service communication	2025/2028	Nombre d'actions proposées/ nombre de participants/ création de supports de communication (expo photo, vidéo, forum...)	
	2	Accompagner la montée en compétences du personnel petite enfance / enfance du territoire	2.1	Mettre en place un plan de formation continue sur la durée de la CTG permettant de développer la qualité d'accueil en direction des enfants et des parents : journée pédagogique, compétences psycho-sociales, sensibilisation à l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers, coopération avec les parents, ...)	CCJN	Chargé de coopération Responsable RH	2024/2028	Nombre de formations, Nombre de personnes formées. Nombre de journées pédagogiques et nombre de participants	

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 039-243900560-20240919-DCC2024_09_189-DE



<p>B - Maintenir, optimiser et enrichir l'offre des services existants (conditions et qualité d'accueil)</p>	<p>Renforcer la connaissance des structures / du territoire pour mieux répondre aux besoins des habitants</p>	<p>3.1</p>	<p>Recenser au sein de chaque structure d'accueil les difficultés et besoins rencontrés au quotidien dans le cadre de l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou souffrant de troubles du comportement et sensibiliser les élus à cette problématique</p>	<p>CCJN Mutualité Française du Jura</p>	<p>Directeur/rice de structures ALSH/EAJE Animatrices RPE Chargé de coopération</p>	<p>2025</p>	<p>Réalisation du diagnostic, du recensement des difficultés</p>
		<p>3.2</p>	<p>Finaliser le diagnostic mené sur la thématique de la jeunesse pour décliner des actions répondant aux attentes des jeunes</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Responsable du secteur Jeunes</p>	<p>2025</p>	<p>Finalisation du diagnostic et mise en place d'actions</p>
		<p>3.3</p>	<p>Réaliser un diagnostic de territoire pour connaître les besoins et décliner les actions à mettre en place en matière d'enfance</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Directeur/rice ALSH</p>	<p>2025</p>	<p>Réalisation du diagnostic des besoins des professionnels et des familles</p>
<p>4</p>	<p>Améliorer la qualité d'accueil des enfants et de leurs parents au sein des structures d'accueil collective Petite enfance, Enfance de la CCJN</p>	<p>3.4</p>	<p>Réaliser un répertoire, une cartographie des services/dispositifs/actions du territoire afin de pouvoir orienter les parents d'enfants porteurs de handicap ou souffrant de troubles du comportement</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Partenaires pôle ressources handicap</p>	<p>2025/2026</p>	<p>Création du répertoire/de la cartographie</p>
		<p>4.1</p>	<p>Réaliser un état des lieux de la qualité d'accueil dans les structures</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération + Directions ALSH/Crèche</p>	<p>2025</p>	<p>Réalisation du diagnostic</p>
		<p>4.2</p>	<p>Engager une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration de la qualité d'accueil à l'échelle des structures</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération + Directions ALSH/Crèche</p>	<p>2026</p>	<p>Définir les critères de qualité d'accueil pour réaliser le /les outils adaptés</p>
<p>5</p>	<p>Renforcer si besoin le personnel d'animation pour accueillir les enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques</p>	<p>4.3</p>	<p>Engager une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration de la qualité d'accueil en suivant une démarche participative avec les professionnels et les parents</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération + Directions ALSH/Crèche Parents</p>	<p>2026/2028</p>	<p>Analyser les résultats de l'auto-évaluation. Dégager les axes d'amélioration de l'accueil de l'enfant et du parent (ex: attitude de l'adulte dans la relation avec l'enfant, qualité des transmissions entre parents et professionnels, ..);</p>
		<p>5.1</p>	<p>Investir dans des outils, des supports d'accompagnement (maillages sensorielles, livres...)</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Responsable RH</p>	<p>2024/2028</p>	<p>Nombre d'enfants porteurs de handicap ou souffrant de troubles du comportement accueillis/nombre d'heures et d'ETP consacrés au renfort</p>
		<p>5.2</p>	<p>Flécher des temps d'échanges entre professionnels, favoriser le travail en réseau sur le territoire et permettre la mise en place d'outils / de supports</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Directeur/rice ALSH/EAJE Animatrices RPE Ajointe service enfance</p>	<p>2025/2026</p>	<p>Nature des achats effectués, coût, nature des adaptations</p>
<p>5.3</p>	<p>Flécher des temps d'échanges entre professionnels, favoriser le travail en réseau sur le territoire et permettre la mise en place d'outils / de supports</p>	<p>CCJN</p>	<p>Chargé de coopération Directeur/rice ALSH/EAJE Animatrices RPE SDJES PMI</p>	<p>2025/2026</p>	<p>Mise en place de ces temps dédiés; nombre de temps abordés; fréquence/ thématiques abordées, impact sur la qualité de l'accueil, création d'outils et de support,</p>		



<p>B - Maintenir, optimiser et enrichir l'offre des services existants (conditions et qualité d'accueil)</p>	<p>5</p> <p>Garantir la qualité d'accueil des enfants à besoins particuliers au sein de l'ensemble des structures d'accueils petite enfance, enfance de la CCIN</p>	<p>5.4</p> <p>Créer des espaces et des supports permettant les échanges avec les parents, libérer la parole, de créer du lien, de faciliter le transfert d'informations pour améliorer les conditions d'accueil de leur(s) enfants, le confort de travail des professionnels et le bien être de tous les enfants</p>	CCIN	<p>Chargé de coopération Directeur/riche ALSH/EAJE Animatrices RPE</p>	2025/2026	Création des espaces, des temps de concertation (pot d'accueil à la rentrée) et des supports
		<p>5.5</p> <p>Valoriser les initiatives, les expériences déjà mises en place (ateliers, partenariat handisport...) dans le but de les transposer voire de les généraliser</p>	CCIN	<p>Chargé de coopération Directeur/riche ALSH/EAJE Animatrices RPE</p>	2025/2028	Nombre d'initiatives mises en place par structure
		<p>5.6</p> <p>Identifier et former un référent handicap à l'échelle de la Communauté de communes Jura Nord, un "super référent" (en lien avec le futur Pôle Ressource Handicap départemental)</p>	CCIN	<p>Chargé de coopération Responsable RH</p>	2025	<p>Identification de la personne susceptible d'assumer cette fonction voire lancer un recrutement. Formation du référent territorial, calibrage de l'ETP, rédaction d'une fiche de poste, rapport annuel des actions réalisées</p>
		<p>5.7</p> <p>Identifier et former un référent handicap dans chaque structure d'accueil petite enfance et Enfance</p>	CCIN	<p>Directeur/riche de structures ALSH/EAJE Animatrices RPE Responsable RH Chargé de coopération</p>	2025	<p>Identification de la personne susceptible d'assumer cette fonction (directeur/riche ou autre), formation du référent local</p>
	<p>6</p> <p>Renforcer la continuité éducative et l'accompagnement des enfants/parents aux périodes de transition "charnières" : entrée dans une structure d'accueil collective, première scolarisation, transition école élémentaire vers le collège</p>	<p>En lien avec le PEDT (en cours de réécriture), développer les actions passerelles</p>	CCIN/ EN	<p>Chargé de coopération Directions Directions EN Directions AL/EAJE Animatrice RPE Parents</p>	2025/2028	<p>Nombre de familles concernées Identification des liens parents-Ecoles ; Liens écoles-structure petite enfance, enfance, jeunesse</p>
	<p>7</p> <p>Mobiliser les jeunes (12-17 ans) qui ne fréquentent pas le secteur jeunes</p>	<p>Aller au devant des jeunes à travers des actions hors les murs, faire émerger et accompagner la prise d'initiatives, les impliquer (12-17 ans) dans la programmation des activités => pré-figuration PS jeunes</p>	CCIN	<p>Chargé de coopération Responsable du secteur jeunes</p>	2024/2028	<p>Nombre d'actions mises en place, nombre d'actions à l'initiative des jeunes, mise en place de la PS jeunes</p>
	<p>8</p> <p>Maintenir voire optimiser l'offre de service sur le territoire en mobilisant les financements nécessaires</p>	<p>8.1</p> <p>Maintenir une offre d'accueil de qualité, adaptée aux besoins des familles et accessible à tous</p>	CCIN	<p>Chargé de coopération DGS</p>	2024/2028	<p>Nombre de structures, montant des financements, suivi de l'activité</p>
		<p>8.2</p> <p>Mettre aux normes les services de restauration ALSH pour répondre aux exigences de la loi Egalim par la mise en place de selfs (Orchamps...)</p>	CCIN CAF	<p>Chargé de coopération Adjointe Service enfance</p>	2025	Création/aménagement des selfs



9	Optimiser /développer l'offre de service ALSH sur le territoire	9.1	Réhabiliter et agrandir l'ALSH préscolaire de Fraisans	CCJN CAF	Chargé de coopération Adjointe Service enfance	2025	Réalisation des travaux, nombre d'enfants accueillis en plus après les travaux	
		9.2	Créer un groupe scolaire / ALSH sur la commune de Vitreux	CCJN CAF	Chargé de coopération Adjointe Service enfance	2027	Création du groupe scolaire /ALSH	
		10.1	Réactiver la collaration RPE/ Service Petite enfance	CCJN Mutualité Française du Jura	Chargé de coopération Coordinatrice RPE Mutualité Française Animatrices RPE	2024/2025	Mise en place d'un COPIL, réalisation des bilans annuels, participation du RPE aux réunions d'équipe	
	10	Maintenir/ Développer/ diversifier l'offre petite enfance en offrant une couverture optimale du territoire	10.2	Maintenir le Relais Petite Enfance voire renforcer l'itinérance sur le territoire	CCJN Mutualité Française du Jura	Chargé de coopération Coordinatrice RPE Mutualité Française Animatrices RPE	2025/2028	Création à minima d'un nouveau temps de jeu sur le territoire en lien avec la création de la MC
			10.3	Favoriser l'implantation de MAM sur le territoire en apportant une aide financière à l'installation et une aide logistique (intervention des services techniques de la collectivité)	CCJN	Chargé de coopération Communes	2024/2028	Nombre de MAM créées, nombre d'AM en activité dans les MAM, nombre de places créées, nombre de nouvelles AM. Subvention et / ou MIAI éventuelle de locaux par la CCJN et les communes
			10.4	Augmenter la capacité d'accueil de 2 places sur la micro-crèche de Salans	CCJN	Chargé de coopération	2025	Augmentation de la capacité de 2 places
			10.5	Favoriser l'accueil des enfants dont les parents sont en recherche d'emploi, en parcours de formation par la réservation de places dans les EAJE dans le cadre de la labélisation AVIP	CCJN CAF France Travail MILO	Chargé de coopération	2025	Mise en place du label AVIP avec à minima une place de réserve sur le MAC de Fraisans, RA annuel avec le nombre d'enfants accueillis et le nombre de parents accompagnés dans le cadre du dispositif
	11	Permettre aux parents de jeunes enfants (0-6 ans) et futurs parents d'accéder à un(des) espaces ressources, repères, neutres d'appui à la fonction parentale	10.6	Créer une micro-crèche PSU de 12 places sur la partie nord du territoire (Thervey/Montmirey la Ville)	CCJN	Chargé de coopération	2027	Création de 12 nouvelles places d'accueil collectives
			11.1	Expérimenter un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sur 2 sites (Nord/Sud) destiné aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans sur le territoire Jura Nord	CCJN	Chargé de coopération	2025/2026	Création du LAEP
			11.2	Confirmer et envisager l'itinérance du service LAEP en fonction du résultat de l'expérimentation	CCJN	Chargé de coopération	2027/2028	Mise en place de l'itinérance/ nombre de sites d'accueil/nombre d'accueillants formés



D - Renforcer la visibilité des services sur le territoire	12	Promouvoir l'offre de service petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité à l'échelle du territoire	12.1	Valoriser 1 fois par an auprès des Familles les projets éducatifs menés pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaire sous la forme d'un événementiel (ex: "ACM en fête") impliquant les professionnels, les enfants et leurs parents. Création de temps passerelles	CCIN	Chargé de coopération Directeur/rice ALSH	2024/2028	Nombre d'actions/nombre de professionnels associés/nombre de parents et d'enfants pour chaque action
		Rendre visible et lisible aux parents l'ensemble des ressources existantes sur le territoire	12.2	Identifier un ou des support(s) de communication (dématérialisé et/ou papier) permettant aux parents d'identifier les ressources mobilisables d'appui à leur fonction parentale à l'échelle du territoire Jura Nord	CCIN	Service communication	2025	Création et diffusion des supports
E- Renforcer la coordination et la mise en réseau des acteurs et actions au niveau intercommunal	13	Renforcer les liens de coopération entre les acteurs locaux engagés au quotidien auprès des familles (élu, institutions, collectivités, associations notamment de parents)	13	Créer une instance "Parentalité" de concertation (réseau/conseil local), de coordination et d'animation autour de favorisant l'échange, la mise en cohérence des actions et la prise en compte des besoins des parents du territoire (Familles) réunit environ 3 fois/an	CCIN	Chargé de coopération	2025	Compte rendu des réunions de l'instance "Parentalité" / Nombre/qualité des participants / Degré d'interconnaissance / Nbre et qualité des actions engagées par l'instance
		Renforcer les liens entre pairs-professionnels issus des équipes accueils de loisirs du territoire	14.1	Favoriser les rencontres professionnelles entre équipe d'accueil (interstructures) sur des sujets de préoccupation /des thématiques	CCIN	Chargé de coopération Directeurs/rices alsh Directeurs/rices EAJE	2025	Nombre de rencontres, nombre de participants
	14		14.2	Développer les temps d'analyse de la pratique sur les ACM	CCIN	Chargé de coopération Directeurs/rices alsh	2026/2028	Nombre de séances d'analyses de la pratique, nombre de participants
		Renforcer les liens de coopérations entre les parents et les structures d'accueil (école, ALSH et EAJE)	15	Créer des conseils de vie (EAJE, ALSH) afin d'impliquer les parents dans les structures, expérimentation à l'échelle intercommunale et réunit environ 2 fois par an	CCIN Parents EN	Chargée de coopération Directeurs/rices alsh Directeurs/rices EAJE	2025/2026	Fréquence rencontres, Qualité et nombre de participants / Qualité du dialogue parents/Professionnels Structure au début de l'expérimentation et à l'issue de la CTG
	16	Mette en œuvre les politiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité En traduction du plan d'actions retenu dans la CTG	16	Identifier le/les collaborateurs susceptibles d'assurer les fonctions de chargé de coopération. Définir les missions en fonction de la fiche de poste et des thématiques	CCIN	Responsable RH	2024/2028	Rapport d'activité annuel : nombre de réunions organisées pour la mise en place et le suivi de la CTG en lien avec les élus, nombres de groupes de travail organisés, nombre de COMOP de COPII organisés...